Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 46 (1942)

Artikel: Essais sur l'archéologie et l'histoire du Jura bernois : les vestiges

romains du Jura bernois

Autor: Joliat, Henri

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555414

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES VESTIGES ROMAINS DU JURA BERNOIS

par le Dr Henri JOLIAT, La Chaux-de-Fonds

Comme nos précédents Essais, celui-ci n'apporte pas le résultat de fouilles personnelles. Nous tenons à le spécifier ici, car quelques personnes, en nous parlant de nos travaux, ont laissé percer comme une critique d'incompétence, en nous demandant où nous avions exécuté des recherches sur le terrain. Si les circonstances de la vie ne nous ont pas permis d'être un prospecteur de notre sol, notre penchant pour les études archéologiques nous a incité, en revanche, à nous instruire amplement dans ce domaine. Voilà ce qui nous a donné l'audace de tenter des travaux d'ensemble sur notre pays jurassien, aux époques anciennes.

Fouilleur de livres seulement, Et non pas de terrains, malheureusement,

dirons-nous, en mauvais vers de mirliton.

Ces modestes Essais ne sont, en somme, qu'une sorte de répertoire archéologique jurassien, une mise au point actuelle des trouvailles de nos rares chercheurs et principalement d'Auguste Quiquerez, dont les nombreuses publications méritent tout à la fois créance et méfiance. Créance beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement. Au cours de ces pages, le lecteur sentira, comme l'a éprouvé l'auteur lui-même, son incrédulité diminuer à l'égard des assertions de notre ancien historien. Méfiance, car le grand tort de Quiquerez fut de ne pas faire assez « la distinction entre ce qui est certain et ce qui ne l'est pas », ainsi que l'écrit un grand érudit français à propos de l'œuvre d'un autre historien, auteur d'une carte des voies romaines du Wurtemberg 1.

« Ce qu'il faudrait, écrit d'autre part S. Reinach 2, pour éclairer l'opinion... c'est un travail d'ensemble sur tous les gisements qui ont été saccagés, en France, depuis 40 ans, non que les objets trouvés aient été détruits,

¹ A. Blanchet. Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule. Paris. 1900. p. 87-88. note 4. (Trésors de monnaies romaines.)

² A. Grenier. Manuel d'archéologie gallo-romaine. Paris. 1934. Continuation du Manuel d'archéologie préhistorique et celtique de J. Déchelette. (Archéologie gallo-romaine.) p. 71. note 1.

mais parce qu'ils ont perdu « l'état civil » qui en fait de véritables documents. » Nous voyons par là qu'à beaucoup de fouilleurs, l'on fait le même reproche qu'à notre Quiquerez; celui de ne pas authentifier leurs découvertes par diverses mentions (situation exacte, date, journal de fouilles et autres témoignages écrits) destinés à supprimer les doutes futurs quant à leur provenance.

L'on verra comment nous avons cherché à suppléer aux documents insuffisants ou douteux pour rétablir cet état civil manquant. L'aide la plus précieuse nous a été fournie par le résultat des diverses fouilles de M. A. Gerster, architecte à Laufon, le prospecteur actuel de nos sites archéologiques jurassiens. L'on trouvera peut-être que nous nous sommes trop étendus sur les fouilles de Vicques, sur lesquelles le public fut amplement renseigné ces dernières années. Mais il nous a paru bon qu'un compte-rendu assez complet de ces beaux travaux, dus à l'initiative de MM. Gerster, déjà cité, et A. Rais, conservateur du Musée jurassien, et décisifs pour notre histoire régionale, paraisse dans les Actes de l'Emulation qui sont, on le sait, pour les annales du Jura bernois, une importante source documentaire. Cet exposé y trouvera un asile plus durable et plus à la portée des futurs amateurs d'histoire jurassienne que dans l'excellente mais fragile brochure publiée par les soins du Musée jurassien. Cela nous permettra, en outre, d'y montrer, avec des documents certains, la grande valeur des anciennes recherches de Quiquerez, compensant largement ses affirmations suspectes ou exagérées, et aussi d'ajouter certains détails que M. Gerster a donnés ailleurs que dans l'opuscule précité.

D'autre part, dans les notes bibliographiques, pour les abréviations des ouvrages cités plusieurs fois, nous avons évité ces groupes de majuscules ou sigles, dans lesquels le lecteur se perd. Nous les remplaçons par un ou plusieurs mots caractéristiques du titre, abrégé que nous indiquerons entre parenthèses dans la première citation, et qui rendra la référence plus aisément reconnaissable.

Comme dernière justification des pages qui vont suivre, qu'on nous permette de donner ici les appréciations de M. Paul Vouga, l'éminent archéologue, aujourd'hui décédé, sur nos précédentes études. « Dans le premier ouvrage, l'auteur situe d'abord les gisements du Jura par rapport à la Classification classique et tire des documents contrôlés (textes et vestiges épars) ce qu'il est aujourd'hui possible d'en tirer, de sorte que cet article constitue une excellente monographie archéologique du Jura bernois. — Dans le deuxième, destiné primitivement à servir d'introduction à une monographie du Jura bernois aux temps romains et barbares — dont nous attendons la parution avec une impatience compréhensible — le Dr Joliat, et je l'en félicite, réhabilite Quiquerez, trop souvent calomnié, comme tout prophète en son pays, en montrant combien chaque nouvelle trouvaille vient confirmer les dires ou les hypothèses du savant pionnier jurassien 1. »

Enfin, nous avons pu soumettre le manuscrit de ce travail à M. Alban Gerster, qui a eu l'obligeance de nous exposer ses observations, si compétentes. Celles-ci nous ont évité diverses erreurs ou appréciations hasardées. Aussi est-ce avec un vif plaisir que nous le remercions ici publiquement et chaleureusement.

¹ Annuaire de la Société suisse de préhistoire (Annuaire). 1937. p. 69.

I. L'INSCRIPTION DE PIERRE-PERTUIS

Si nous n'avons guère que des présomptions sur le peuplement de la Jurassie celtique ¹, nous possédons en revanche des certitudes pour l'époque romaine. Non pas que des manuscrits quelconques fassent mention de localités en notre pays, mais parce qu'il existe un certain nombre de trouvailles archéologiques attestant l'implantation de la culture latine sur notre sol.

La plus importante est l'inscription de Pierre-Pertuis. Là, au cœur de la Jurassie, à cheval sur le col reliant les deux grandes vallées de la Birse et de la Suze, est une ouverture rocheuse, certainement naturelle, mais agrandie en forme de portail par la main de l'homme, et constituant ainsi un court tunnel d'environ quatre mètres de longueur sur six mètres de hauteur et onze mètres de largeur. Au fronton nord de cette arcade, taillée dans une paroi de pierre descendant du Montoz, est un faible enfoncement quadrilatère, d'à peu près un mètre et demi sur un mètre.

Ce rudiment de cartouche porte la célèbre épigraphe latine, fortement altérée par l'âge et surtout par une exfoliation de la pierre, qui a fait disparaître plusieurs lettres, au centre des quatre lignes inférieures. Seule demeure, entière et très lisible, la première ligne qui, avec les vestiges de la seconde, permet de lire : NUMINI AUGUSTORUM. Le reste a suscité de nombreuses interprétations. Münster (1572), Dunod (1716), Scheepflin (1750) et de Rochat (1747) furent les premiers à en discuter. En 1756, un érudit bâlois, Buxtorf, publia même sur la question un ouvrage entier, intitulé Reise nach der Birsquelle. Quelques bonnes gravures sur Pierre-Pertuis parurent au début du XIX^{me} siècle. Quiquerez (1862) fit prendre la première photographie de l'inscription et le Dr Minder (1903) le premier moulage en plâtre. Les spécialistes actuels: Dr Türler, archiviste, Dr Schultess, professeur, tous deux à Berne, Babelon, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris, admettent, à peu de choses près, la reconstruction du texte telle que l'établit l'illustre historien Mommsen, dans ses Inscriptiones Helvetiæ latinæ, soit: NUMINI AUGUSTORUM VIA DUCTA M(ARCUM) DUNIUM PATERNUM DUUMVIR(UM) COL(ONIAE) HELVET(IORUM). En traduction libre: A la divi-

¹ Voir mon Essai précédent. *Routes, sidérurgie, etc.* in Actes de la Société jurassienne d'Emulation. 1937 (que nous abrégerons désormais par « Emulation »).

nité des Augustes, cette voie a été construite par Marcus Dunius Paternus, duumvir de la colonie des Helvètes. « Duumvir » pourrait aussi se traduire par co-gouverneur. « A la divinité des Augustes » est une formule rappelant que l'empereur romain est considéré comme un dieu. Comme le mot « Augustes » est au pluriel, l'inscription date évidemment d'une période où deux imperators se partageaient le pouvoir. Il y en eut trois, mais deux furent réellement trop courtes. Les auteurs pensent donc que l'inscription doit dater des règnes simultanés de Marc-Aurèle et Verus (161-169 ap. Jésus-Christ) ¹.

Les duumvirs de la colonie des Helvètes devaient résider à Aventicum (Avenches), la capitale. Le nom de Paternus rappelle tellement celui de Paterniacum (Payerne), que cette ville, proche d'Avenches, fut sans doute primitivement le domaine rural (d'où le suffixe « iacum ») de cette famille. Sur une tuile d'une construction romaine, à Niedergösgen, en 1906, on a trouvé la marque du potier Dunius Pater(nus). Il n'est pas exclu qu'il s'agisse du duumvir de l'inscription de Pierre-Pertuis; il pouvait être dans la vie privée un fabricant de tuiles ².

La dénomination latine de *Petra Pertusa*, d'où dérive celle de Pierre-Pertuis, se retrouve, sous la forme inverse *Pertusa Petra*, également appliquée à un court tunnel où passait la via Flaminia, sur un col des Apennins qui se nomme actuellement *Passo del Furlo*.

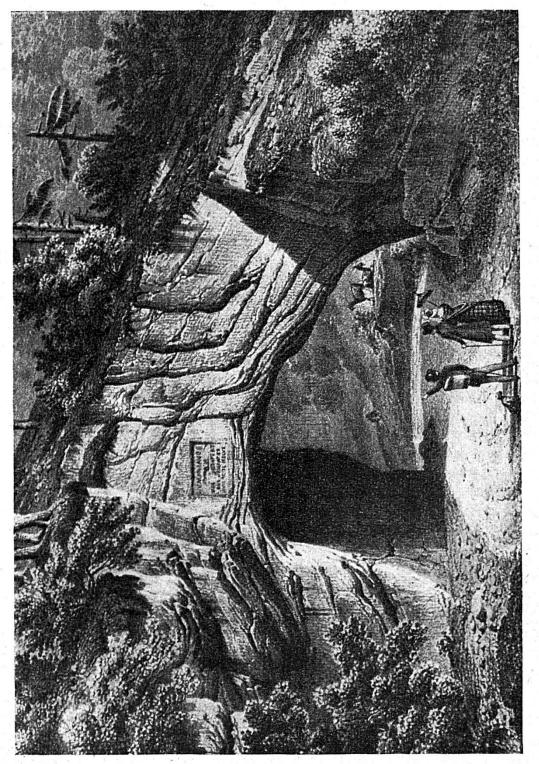
L'abbé Sérasset nous dit ³ que Pline, dans son *Histoire naturelle*, compte parmi les merveilles des Romains, les montagnes et les rochers percés. L'inscription de Pierre-Pertuis atteste que la contrée avoisinante faisait partie du territoire des Helvètes. Notre pays jurassien est donc bien, comme aux temps celtiques ⁴, à cheval sur trois divisions territoriales et administratives. Même après la réorganisation de Dioclétien (297 ap. J.-C.) absorbant l'Helvétie et la Rauracie dans la Séquanie, pour en former la grande province, Maxima Sequanorum, capitale Vesontio (Besançon), les provinces secondaires persistent et servent de limites aux circonscriptions ecclésiastiques des premiers évêques.

¹ J. Mertenat. L'inscription de Pierre-Pertuis in Courrier de la Vallée de Tavannes. 14, 16, 18, 21, 23, 25 octobre 1913. L'auteur nous avise que cette étude, revue et modifiée, paraît dans les présents Actes de l'Emulation.

² Indicateur d'antiquités suisses (Indicateur). 1908. p. 113 et Stæhelin. Die Schweiz in römischer Zeit (Schweiz in röm. Zeit). p. 143.

³ L'Abeille du Jura ou Recherches historiques, etc. Neuchâtel. 1840. Tome II. p. 62. (Abeille du Jura.)

⁴ Voir notre Essai. Routes, sidérurgie, etc. Emulation. 1937. chap. IV.



Uue vue peu connue de Pierre-Pertuis, tirée de l'ouvrage de Golbéry : Antiquités de l'Alsace. 1828 Gravure de J. Rothmüller — Lithographie de Engelmann

II. VILLA PRÈS DE WAHLEN

D'autres témoins du séjour des Romains dans le Jura bernois sont les restes de constructions mises au jour en différents endroits. Commençons par le district de Laufon. Au lieu-dit Kilchstetten, près de Wahlen, Quiquerez, le premier, avait signalé et décrites des ruines comme étant les soubassements d'une villa romaine, en un carré d'environ vingt mètres de côté, entourant une cour, grossièrement pavée, de douze mètres de côté. Les murs avaient soixante centimètres d'épaisseur et présentaient, en divers endroits, des contreforts. Comme débris : des tuiles à rebords, des fragments de vases en terre, sigillée ou non ¹.

Dans les années 1927 et suivantes, A. Gerster, architecte à Laufon, le nouveau fouilleur de notre sol, a fait en cet endroit des fouilles méthodiques et plus étendues, avec deux ou trois ouvriers et les subsides de la Société pour la conservation des Monuments historiques. Ces recherches ont confirmé en partie les données du premier chercheur. Nous sommes bien en présence d'une ferme romaine, une villa rustica typique, la seconde de ce genre, avec portique et deux risalites (ailes), découverte en Suisse, la première étant celle d'Alpnach (Alpiniacum) comme le prouvent encore les nombreux vestiges de céramique, pour une part sigillée, des tuiles romaines ainsi qu'une belle urne noire, d'un brillant métallique ².

III. LE STURMENKOPF

Au sud-ouest de Wahlen est un cône montagneux de 778 mètres d'altitude, le Sturmenkopf. Quiquerez le nomme Sturmenkœpfli et y découvrit, en 1861, les vestiges d'un castel romain. Position merveilleuse pour un poste d'observation, tel qu'en construisit, en grand nombre, le peuple conquérant, pour la garde de ses frontières. Tous les points culminants de la région, Blauenberg, Reichenstein, Raimeux, Vorbourg, Ringberg, y sont nettement visibles, de même qu'à ses pieds le lumineux val de Laufon et, au delà, la plaine d'Alsace, jusqu'à la Forêt-Noire.

Depuis 1919, A. Gerster a prospecté méthodiquement ce hautlieu. Et ses conclusions, étayées par ses découvertes, amplifient celles de Quiquerez. Non seulement existent au point culminant les quelques fondations de la tour, retrouvées par ce dernier; quoique

¹ A. Quiquerez. Le Mont-Terrible (Mont-Terrible). Porrentruy. 1862. p. 227.

² Annuaire. XIX p. 105.

les vestiges ne soient guère suffisants pour en fixer la forme carrée, comme il le fit ¹. Mais trois mètres au-dessous, Gerster mit au jour les restes d'une seconde tour carrée, ainsi que ceux d'une puissante muraille d'enceinte sur les deux côtés non escarpés de la croupe; le tout formant un emplacement fortifié de quatre-vingts mètres de long sur quarante mètres de large. Les débris de murs, parfois encore d'une hauteur d'un demi à un mètre et demi et d'une épaisseur de trois mètres paraissent spécifiquement romains, comme technique et mortier ².

Le Dr K. Stehlin, après vision locale, est du même avis. A l'appui de cette opinion viennent encore s'ajouter le fait qu'on n'y a trouvé aucun vestige du moyen âge mais, par contre, des fragments de tuiles à rebords, de céramique sigillée, une monnaie de bronze d'Aurélien, ainsi que beaucoup de morceaux de poterie à rouelles (Rädchenkeramik) qui parlent pour une occupation, vers la fin des temps romains.

IV. AUTRES RUINES ROMAINES DU LAUFONNAIS

Sur la route de Laufon à Wahlen, au lieu-dit Müschhag, A. Gerster et son père ont, en 1918, découvert les ruines d'une autre villa avec ailes (Eckrisaliten), portique, hypocauste et les vestiges habituels de céramique romaine. En outre, un bassin de fontaine, de nombreux instruments de fer, d'usage agricole, dont l'état de fraîcheur permet de présumer la fabrication sur place, dans un fourneau qui reste à trouver. En outre, la trouvaille remarquable d'une statuette de Jupiter à l'aigle 3. Les monnaies et la céramique (dont les parties sigillées révèlent deux nouveaux noms de potiers) permettent de fixer la durée d'habitation du premier au troisième siècles. Il y avait aussi deux squelettes d'envahisseurs germains, comme le prouvent les boucles de ceinturons caractéristiques. Ces cimetières de l'époque des Invasions dans des habitations romaines, ont été également signalés par Quiquerez, ailleurs dans le Jura 4.

A Grellingue, en 1925, au lieu-dit Schmelzenried, le maître secondaire Schröder et l'ingénieur Kräuliger ont mis au jour les bases d'un bâtiment de vingt-deux mètres sur dix-huit. Au centre se trouvaient une quantité considérable de tuiles romaines, avec quelques restes de poterie et autres décombres, particulièrement sur

¹ Mont-Terrible, p. 225 et pl. XI.

² Annuaire. XII. p. 117; XXI. p. 99, et XVIII. p. 106.

³ Une copie de cette statuette se trouve au Musée jurassien de Delémont.

⁴ Indicateur. 1923. p. 193-204.

le côté sud-ouest où leur abondance et l'épaisseur plus grande des murs, permet de supposer, en cet angle, une tour qui pouvait être en communication optique avec le Sturmenkopf ¹.

Près du même village, au lieu-dit Neutal, M. Kräuliger a découvert, en 1930/31, quelques vestiges de murs, sans doute de construction romaine, puisqu'ils étaient accompagnés de tuiles à rebords, d'une fibule, de débris de vases en verre, en terre, sigillée ou autre, parmi lesquels quelques-uns remontant à l'époque de La Tène. Il est intéressant de noter que des vestiges semblables (y compris les vases celtiques) sont signalés par Quiquerez ² comme ayant été exhumés, par le Dr Richard, en 1852, à Liesberg, au lieu-dit Kilchacker, parmi des restants de constructions romaines. Pour le pasteur Herzog, le nom exact de ce site est Kilacker ³.

V. AU VORBOURG, MURAILLES ET ROUTES

Les détails précédents authentifient ces fouilles anciennes à Liesberg, à Wahlen et à Grellingue. L'on sait que notre premier archéologue jurassien a été trop suspecté depuis sa mort, pour que l'on puisse, sans contrôle, admettre ses innombrables découvertes archéologiques. Cependant nous venons de voir que, pour le district de Laufon, les fouilles scientifiques de M. A. Gerster viennent appuyer les anciennes constatations de Quiquerez à Wahlen et au Sturmenkopf. Les faits que nous avons relatés dans nos études sur le Jura bernois préhistorique et celtique 4 contribuent également à diminuer notre défiance. Voici encore un nouveau fait en faveur de Quiquerez, fait qui nous permettra en même temps de poursuivre, dans la vallée de Delémont, notre revue des antiquités romaines existant sur notre sol jurassien.

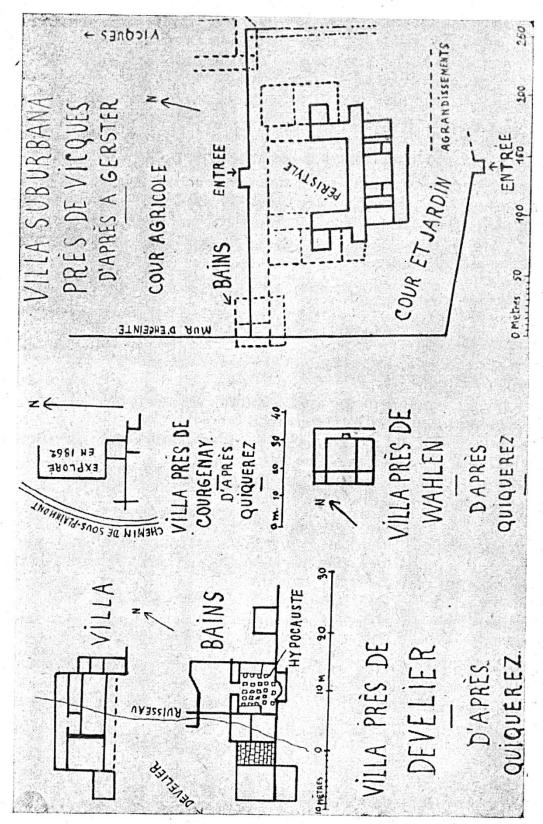
Dans les jardins qui s'étagent au-dessous de la chapelle du Vorbourg, se trouve une vieille muraille de neuf mètres trente de long sur quatre mètres de haut et un demi-mètre d'épaisseur moyenne. L'architecte Propper, de Bienne, qui le remarqua, lors d'une visite faite en ce lieu, à l'occasion de réparations à la chapelle, avec le Dr Riat, présidant alors la Société de développement de Delémont, signala ce vieux débris à la Direction de l'Instruction du canton de Berne, comme vestige d'une construction romaine, dans un rapport du 24 juin 1923. A Gerster y fit ensuite quelques

¹ Annuaire. XVII. p. 90.

² Mont-Terrible. p. 221.

³ Annuaire. XXV. p. 112.

⁴ Emulation. 1926. 1934. 1937.



Plans de 4 villas romaines, situées dans le Jura bernois, décrites par Quiquerez, mais authentifiées par l'exploration d'autres archéologues

sondages qu'il ne lui fut pas possible de poursuivre dans un jardin, au-dessus duquel passe le chemin. Le mortier fait de chaux blanche et de sable de rivière est d'une telle dureté qu'on peut le qualifier de béton calcaire. Ce ciment ainsi que l'aspect de la maçonnerie ne permettent pas de douter que ce mur ne soit d'origine romaine. Après avoir émis quelques doutes au sujet de cette attribution, à cause de l'absence d'autres vestiges de l'époque, M. Tatarinoff, président de la Société suisse de préhistoire, devant les précisions fournies, se range également à cet avis 1.

Gerster pense que la route romaine longeait le pied des édifices du Vorbourg. Il est possible que cette voie date même de l'époque celtique, si l'on admet les conclusions de notre étude précédente ². Il se pourrait donc que le Vorbourg fut, aux temps romains, un emplacement fortifié, genre de castellum, défendant la voie qui devait franchir les gorges, non en cotoyant la Birse, comme elle le fait maintenant, mais passablement plus haut, en profitant de l'échancrure supérieure.

Quiquerez ne s'est pas douté de ce trajet du haut de la cluse. Dans plusieurs de ses ouvrages ³, il place le chemin le long du cours d'eau, tout d'abord sur la rive droite où il a retrouvé des ornières profondes. Il pense même que l'endroit le plus étroit était fermé par des portes dont il prétend avoir vu l'un des ferrements, avant l'agrandissement du passage. Si ceci n'est pas de l'imagination, il faudrait placer ce système de clôture plutôt au moyen âge. Gerster admet que c'est seulement à partir des temps vraiment historiques que l'artère suivit le fond de la vallée ⁴.

Mais, en revanche, Quiquerez et avec lui l'abbé Sérasset, « ont même reconnu, comme l'écrit d'un ton désapprobateur le doyen Jecker ⁵, des fondations romaines sous les murs du château, construit au Vorbourg, dans le cours du moyen âge ». Nous venons de voir qu'il n'y a, dans cette opinion, rien à critiquer, puisque d'autres, un demi-siècle après, pensent également avoir retrouvé ces fondations.

Ces faits, et ce que nous avons dit de Quiquerez dans nos précédentes études, nous encouragent à donner plus de créance aux autres découvertes romaines, annoncées par lui, un peu partout dans le Jura bernois, en des sites qui n'ont pas encore été explorés à nouveau, comme les précédents, par des chercheurs récents.

¹ Annuaire. 1926. p. 105.

² Routes, etc. Emulation. 1937.

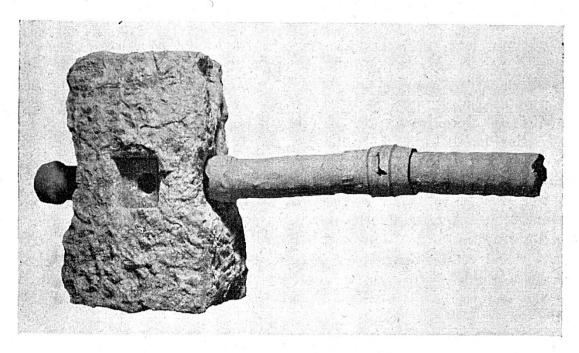
³ Mont-Terrible p. 216. — Topographie p. 215.

⁴ Annuaire. 1926. p. 111.

⁵ Les camps et les châteaux romains de la vallée de Delémont. Emulation. 1908. p. 50.

VI. VESTIGES PRÈS DE DELÉMONT

Laissons de côté, près de Delémont, le castellum de Béridiai et le camp romain du Mont-Chaibeux¹, auxquels le doyen Jecker, après examen sommaire des lieux, dénie toute existence ². Des fouilles compétentes pourront seules nous apprendre un jour si les vues de Quiquerez sont, à ce sujet, uniquement imaginaires. Nous rappellerons seulement que Béridiai ³ fut peut-être un refuge préhistorique



Conduite d'eau romaine, trouvée, en 1915, près de Delémont (Photo du Musée hist. de Berne) Longueur du tuyau 1 m. 68 — Longueur de la pierre 0 m. 84

aux yeux d'autres connaisseurs, et que l'étymologie de Chaibeut est sans doute latine, venant de caput, tête, comme chabot, poisson à grosse tête ⁴. Pour l'abbé Sérasset ⁵, ce « Mons Caput » ou « Mons Capitolinus », jouait dans la vallée de Delémont, le même rôle que le « Mons Terribilis » dans la plaine d'Ajoie ??? Cet auteur prétend retrouver sur le plateau du sommet tous les caractères d'un camp romain, mais il n'a pas fait de fouilles ⁶.

¹ Mont-Terrible. p. 191 et p. 215.

² Ouvr. cité. Emulation. 1908.

³ Le Jura bernois préhistorique. Emulation. 1934.

⁴ Jaccard. Toponymie.

⁵ Abeille du Jura. I. p. 131.

⁶ Ibid. II. p. 44.

En 1915, lors de la construction du nouveau bâtiment de l'Ecole normale, à Delémont, l'on exhuma une conduite d'eau romaine (aqueduc), constituée de tuyaux de coupe ronde, en terre cuite. Ces vestiges sont conservés en partie au Musée jurassien à Delémont, en partie au Musée national à Zurich ainsi qu'aux Musées historiques de Bâle et de Berne, où une notice indique que ce devait être une conduite sous pression, à cause de l'épaisseur des parois et des épais manchons qui recouvraient les joints. Cette tuyauterie amenait l'eau sans doute à une villa romaine voisine, dont les restes existent peut-être encore sous les murs d'une habitation de la ville.

Avant la construction du haut-fourneau des Rondez, il y avait en ce lieu, au dire de Quiquerez, les ruines d'une très grande villa romaine, avec hypocauste, étuves, tuiles à rebords, poterie sigillée et quelques monnaies de bronze. « La base des murailles, écrit-il ², revêtue de beau stuc, poli comme du marbre et de couleur rouge, avec des liserés blancs, jaunes et noirs, indiquait un édifice plus somptueux que tous ceux dont nous avons déjà parlé. » Nous trouvons la confirmation de cette donnée dans Sérasset ³ qui signale sur la rive gauche de la Birse, près de Courroux, « un pan de mur, des tuileaux, des fragments de poterie antique, probablement romaine et des fragments de peintures à fresques ». Une autre preuve indirecte de la vraisemblance de cette trouvaille c'est que, pas très loin de là, à Vicques, des fouilles récentes ont confirmé les découvertes de cet archéologue, si suspecté, trop suspecté, croyons-nous devoir dire ici.

VII. LES FOUILLES DE VICQUES

Grâce à l'initiative de M. Alban Gerster, architecte à Laufon, le zélé archéologue dont nous avons déjà maintes fois signalé les autres recherches, la commission du Musée jurassien, de Delémont, entraînée par son conservateur, le Dr André Rais, recueillit par souscription chez les amis de l'histoire et de l'archéologie des environs, une somme de près de mille francs, qui s'augmentèrent d'une égale subvention accordée par la Commission romaine fédérale. Ces premières ressources permirent d'entreprendre des fouilles au village de Vicques, à l'endroit déjà prospecté par Quiquerez.

Les travaux débutèrent le jeudi 7 octobre 1935, vers 14 heures, sous la direction des deux personnes précitées et avec la collaboration du Dr H. Sautebin, président du Comité des fouilles, et en présence des représentants de la commune de Vicques, MM. Friche, maire, et Schaller, secrétaire. Une équipe d'ouvriers se mettant immédiatement à l'œuvre, cette première après-midi de fouilles permit déjà de bien augurer des résultats futurs. Les chercheurs et la nombreuse assistance furent enthousiasmés par la

¹ Römische Wasserleitung in Delsberg. 1915.

² Mont-Terrible. p. 212.

³ Abeille du Jura. II. p. 51.

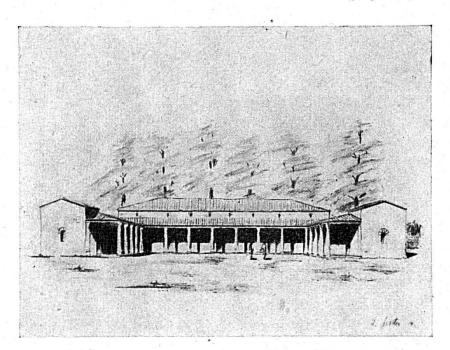
découverte de murs de fondations, d'une belle pièce de monnaie romaine en bronze, de nombreux fragments de poteries et de tuiles, plates ou arrondies, de clous en fer forgé et enfin par la mise au jour d'un hypocauste 1.

Au bout de cinq semaines, l'on avait dégagé les fondations d'un bâtiment

Au bout de cinq semaines, l'on avait dégagé les fondations d'un bâtiment de 90 mètres de longueur, et divers sondages firent entrevoir que beaucoup de ruines étaient encore ensevelies entre l'église de Vicques et la forêt au sud-est du village. Puis l'hiver et le manque d'argent arrêtèrent les fouilles 2.

Mais, en 1936, 1937 et 1938, le Comité trouva de l'appui dans l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura (A. D. I. J.) 3, ce qui lui permit d'utiliser comme ouvriers des groupes de chômeurs volontaires, provenant des camps de travail subventionnés par l'Etat 4. Les deux derniers groupes furent même envoyés gratuitement par le Musée historique de Berne; et les fouilles s'achevèrent ainsi sous la haute surveillance du prof. Tschumi, archéologue cantonal et conservateur de ce musée. C'était la première fois que, dans le Jura bernois, des fouilles de cette importance étaient entreprises. étaient entreprises.

Dix mois de travaux permirent les intéressantes découvertes suivantes. L'on se trouvait en présence d'une villa suburbana, comme les Romains nommaient leurs habitations de campagne, pourvues du



Fouilles de Vicques: Reconstruction du premier bâtiment vu du côté nord (villa à portique avec 2 risalites)

¹ Article du journal Le Démocrate, 18 oct. 1935.

² A. Gerster. Les fouilles de Vicques in Les Intérêts économiques du Jura. Bulletin de l'A. D. I. J., août 1939. Paru également en brochure séparée. Ed. Musée jurassien, Delémont.

³ Les clichés portant la mention: Fouilles de Vicques, nous ont été prêtés par cette association, que nous remercions ici beaucoup pour son obligeance.

⁴ Il s'agissait de l'Archeologischer Arbeitsdienst. Durée des travaux : 79 semaines. Nombre de chômeurs occupés: 60. Dépenses: Fr. 36,800.-. (Voir Bulletin de cette association. 1937.)

confort de la ville. Une enceinte de deux mètres cinquante à trois mètres de hauteur, entourait la propriété, qui occupait un espace de deux cent soixante sur deux cents mètres, au moins, d'après les murs retrouvés. Une muraille la séparait en deux : la cour agricole, qu'on nommait pars rustica ¹, renfermait les bâtiments d'exploitation et les logis des esclaves et des domestiques libres. Au nord-est, l'on a trouvé les soubassements d'une de ces demeures ; un portique donnait accès dans une vaste pièce centrale où un grand foyer, de dalles de molasse bien conservées, indiquait qu'elle devait servir de cuisine et probablement aussi de réfectoire. Tout autour étaient les dortoirs. De ce côté, l'on n'a pas retrouvé le mur d'enceinte, probablement enfoui sous les maisons modernes, longeant le chemin actuel, conduisant du village à la ruine. En divers endroits, l'on a repéré les vestiges d'autres constructions, adossées à la muraille ou situées à l'intérieur de l'enclos.

La cour de la villa ou pars urbana, placée au sud, mesurait cent six sur soixante-cinq mètres; elle avait deux entrées, nord et sud, formées d'un auvent et d'une loge de concierge. Au centre, s'élevait l'habitation du maître. Diverses fondations indiquent très visiblement les agrandissements et transformations successives. La demeure primitive était un long bâtiment, terminé au nord par deux ailes surélevées. Longeant les façades — celle du nord en fer-à-cheval, celle du sud rectiligne — il y avait une galerie extérieure, dont la toiture était soutenue par des colonnes, probablement en bois, car on en a retrouvé que quelques plinthes en calcaire taillé. C'était donc l'une de ces villas romaines à portique, par où l'on entrait dans les chambres, au nombre de huit. Il devait exister aussi un premier étage très bas pour les serviteurs.

Cette demeure ne comportait pas d'hypocauste, mais cette installation de chauffage à air chaud, circulant dans un vide du plancher et dans les parois, au moyen de tuyaux en terre cuite, se voit dans une construction que l'on édifia plus tard, à la place de l'ancienne aile droite démolie. Cette chambre de cent mètres carrés environ constituait sans doute le logement d'hiver. L'aile gauche fut également agrandie et comme l'autre prolongée jusqu'au mur séparant les deux cours. La découverte d'un foyer, de débris de poteries, d'une meule à moudre le grain et de coquilles d'huîtres, montre que ce dernier local servait d'office et de cuisine. Les deux portiques latéraux étant réunis par une colonnade, la cour fermée devint ainsi un péristyle s'ouvrant sur la pars rustica.

Le portique de l'aile gauche se continuait, au moins en un simple corridor le long du mur de séparation jusqu'à l'ouest de l'enceinte où se trouvait un vaste établissement de bain, qui subit

¹ Annuaire. 1936. p. 76.

de nombreuses réfections, et s'étendait sur une surface de 140×70 mètres. « Une grande piscine, exécutée en béton et en maçonnerie, revêtue de dalles de calcaire poli (marbre) et mesurant environ 4,10 m. sur 7,40 m., était tempérée par un chauffage à air chaud. Le bassin entier était construit sur des piliers en briques et la chaleur, circulant entre ces piliers, chauffait le bassin et l'eau qu'il contenait 1 . » En outre, d'autres compartiments étaient pour les bains froids et de vapeur ; l'un d'eux avait un plancher en mosaïque, dont on récolta une caisse pleine de petits cubes, noirs et blancs.



Fouilles de Vicques : Vue du chauffage des bains

Ces thermes importants, de même que la grandeur et la distribution de la demeure, attestent la richesse des derniers propriétaires. Leurs ressouces provenaient-elles uniquement de la culture des terres ou bien, comme le laisse présumer la trouvaille de scories de minerais de fer, près de l'établissement, s'enrichirent-ils dans la sidérurgie? Cette supposition est plausible dans notre pays où abondaient alors les affleurements de ce métal, sous forme d'oolithes. Non loin de là, près de Recolaine existe un emplacement de fonderie, au sol saturé de scories et de débris de combustion. Mais Gerster fit pratiquer, durant les fouilles de Vicques quelques sondages qui ne ramenèrent rien de romain et lui font croire que l'exploitation ne datait que du moyen âge ².

Le long du mur d'enceinte de l'est existait encore, dans la pars urbana, un portique permettant de jouir du soleil couchant. Du sud de la propriété, une large route romaine, dont on retrouve de

¹ Gerster. ibid. p. 6.

² Annuaire. 1938. p. 116.

beaux restes, conduisait à un four à tuiles, encore pourvu de tuiles plates ou rondes, ce qui nous incite à croire que l'établissement était entièrement entretenu et vivait de ses propres productions, grâce au personnel nombreux qu'il pouvait abriter. « Les grandes villas représentent des organismes de production agricole, écrit Grenier, et aussi, dans une certaine mesure, de production industrielle (étoffes, poteries, ferroneries, chaux, tuiles). — Partout apparaît appliqué le principe de l'économie antique, formulé par Caton et Varron : le bon père de famille et le bon colon achètent le moins possible au dehors 1. » Sans doute aussi, que le préau, entourant la demeure à péristyle était, à l'instar des villas d'au delà des Alpes, agrémenté de parterres de fleurs, de bosquets, de charmilles et de fontaines.

Le luxe de cette propriété est encore attesté par les nombreux objets récoltés au cours des fouilles. On les trouve maintenant catalogués au Musée jurassien de Delémont², au nombre de plusieurs centaines, parmi lesquels une trentaine de monnaies, aux effigies bien distinctes, une salle entière de fragments de poterie ordinaire ou sigillée et même avec des décors en relief³, beaucoup de morceaux de crépissage colorés, les cubes de mosaïque déjà cités, des clefs, un petit coq en bronze, servant de poignée de robinet d'eau, un couteau de poche au manche d'ivoire, figurant un lion, des fibules en bronze, aux décorations diverses, de petits instruments de chirurgie en bronze, des outils en fer de toutes sortes, une balance romaine, un moulin-à-bras, des anneaux de colliers, des aiguilles à coudre, des fragments de vases en verre de diverses couleurs, enfin, une pièce intéressante en bronze qui est vraisemblablement un guide-rênes se fixant sur le devant d'une voiture 4.

La quantité de coquilles d'huîtres retrouvées témoigne de la richesse du propriétaire. Quiquerez, dans sa fouille de 1840-46, en avait aussi exhumées. Il indique même que ces mollusques étaient de l'espèce de celles « qu'on pêche dans la mer Adriatique » et ajoute que, d'après Juvénal et d'autres écrivains latins, les riches Romains, très amateurs de poissons et de coquillages, n'hésitaient pas à les faire amener de très loin, « grâce à l'excellent entretien des voies de communication ». Il y voit aussi la preuve « de la paix profonde dont on jouissait dans le pays et par conséquent de l'existence de ces habitations, dès les premiers siècles de l'occupation romaine » ⁵. D'après le mobilier retrouvé, Gerster est aussi d'avis « que l'établissement de Vicques remonte au milieu du premier siècle ap. J.-C. et qu'il a probablement été habité jusqu'à la fin du IIIme siècle, ou même jusqu'au commencement du IVe siècle, date de sa destruction ».

A la suite de cet exposé des fouilles de 1935 à 1938, il est intéressant d'en confronter le résultat avec ceux de la prospection de Quiquerez, faite de 1844 à 1846, grâce à une allocation de

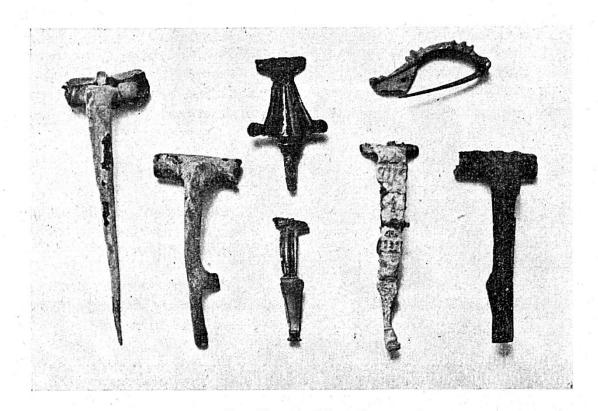
¹ Archéol. gallo-romaine. p. 943.

² La restauration en a été faite par les soins du Musée national.

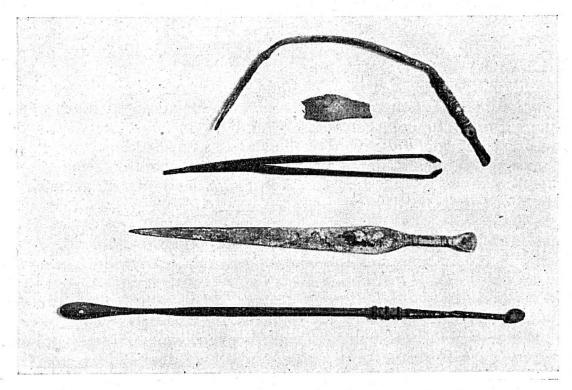
³ La plus grande partie de cette vaisselle vient de la Graufesenque, lieu-dit de la petit ville de Millau en Aveyron où se trouvait une importante fabrique de poterie, au premier siècle ap. J.-C.

⁴ Article du journal Le Démocrate, de Delémont, 21 juillet 1936.

⁵ Mont-Terrible. p. 202.

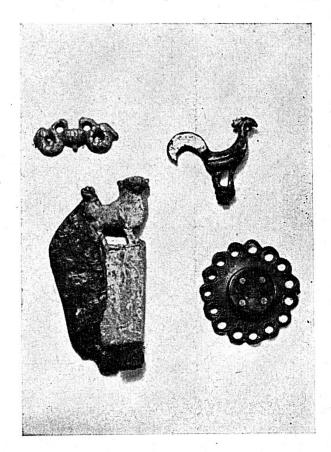


Fouilles de Vicques : Fibules romaines en bronze (épingles de sûreté décoratives)



Fouilles de Vicques : Instruments de chirurgie en bronze

l'Etat ¹. Nous y trouverons une preuve de plus de l'exactitude de ses renseignements et du sérieux de ses recherches. Les dimensions qu'il donne de la villa et de l'enceinte, dans son plan, concordent assez justement avec celles du plan de Gerster. Il en est de même de la distribution de la demeure, avec ses ailes, bien qu'il n'ait pas remarqué qu'une partie était un agrandissement postérieur. Sur



Objets divers:

En haut, à gauche : fibule avec deux serpents buvant dans un vase.

En haut, à droite : petit coq en bronze, servant de poignée de robinet d'eau.

En bas, à gauche : couteau de poche avec manche en ivoire représentant un lion sculpté tout relief.

En bas, à droite : fibule avec incrustations en couleur blanches et rouges.

(Fouilles de Vicques)

l'emplacement des thermes extérieurs, au nord-ouest, il signale « les traces d'un bâtiment somptueux » où l'on retrouve des débris de marbre et de mosaïque et d'où l'on avait précédemment sorti une chaudière en cuivre qui « avait pu servir à chauffer l'eau d'une chambre de bain » et dont le propriétaire moderne du terrain fit longtemps usage.

Dans l'aile ouest, il admet la cuisine, grâce aux trouvailles d'un moulin à bras, de débris de vases et de coquilles d'huîtres, c'est-à-dire le même mobilier que mirent au jour les fouilles récentes, de 1935 à 1938. Il mentionne aussi l'autre construction, au nord-est de la villa. Tous ces édifices « avaient, dit-il, pour couverture de grandes tuiles plates à rebords, dont les joints étaient recouverts de tuiles courbes ». Les soubassements devaient être, en 1844, mieux conservés qu'un siècle plus tard, puisque les débris de crépissage

¹ Mont-Terrible. p. 200 et suiv. et pl. XII.

coloré permettaient de constater qu'une bande rouge, filetée de noir et de blanc, bordait des vestiges de dessins de feuillages verts et même des restes de figures sur fond blanc. Enfin Quiquerez raconte qu'en 1837, lors de la construction d'une nouvelle route de Vicques



Fouilles de Vicques:
Pièce provenant probablement du devant d'une voiture
et servant à guider les rènes;
en bronze, d'une conservation magnifique, grandeur naturelle

à Courrendlin, l'on exhuma, à la croisée de celle de Courroux, un certain nombre de squelettes d'hommes. Ce cimetière a été retrouvé par Gerster « dans un coin de l'enclos agricole », d'où l'on déterra les ossements d'une vingtaine d'adultes et d'enfants ¹.

¹ Annuaire. 1937. p. 97.

Mais les opinions divergent entre le premier et le second prospecteur, au sujet de l'importance de l'établissement. Quiquerez voit dans le mur d'enceinte, un vallum, bordé d'un fossé, qu'il prolonge par l'imagination jusqu'à la rivière, la Scheulte et ceignant une localité, celle de Vicques ¹. Il s'appuie sur le nom du village actuel, mentionné déjà en 866 et 884, dans un acte de Moutier-Grandval,



Fouilles de Vicques : Fond d'un vase romain avec la marque du fabricant Cattio F. (Cattio Fecit)

sous la forme de « Vicus cum capella in pago Sornegaudiense ». Il cite d'anciens auteurs d'après lesquels le mot de « Vicus » désignait souvent une ville, un chef-lieu, à la fin de l'empire. Il présume, en outre, d'après « l'inspection du sol et l'étendue des murs d'enceinte... qu'il existe encore beaucoup de fondations cachées sous terre ou sous les maisons du village », car « les habitants de Vicques en retrouvent fréquemment des traces ». Il mentionne entre Vicques et Recolaine, le lieu-dit la Fortaine, du latin Fortalitium ? et conclut, de toutes ces suppositions que Vicques était un bourg romain, fortifié à l'époque des invasions, pour fermer, avec deux camps sur les collines voisines, le passage en cet endroit rétréci de la vallée.

¹ A. Quiquerez. Topographie d'une partie du Jura, etc. (Topographie). Porrentruy. 1864. p. 176.

Toutefois les fouilles de Gerster, strictement objectives et scientifiquement conduites, ne permettent point des conclusions semblables. Nous ne sommes en présence que d'une grande villa, avec ses dépendances murées. Cette partie du village, du reste, s'appelait encore du temps de Quiquerez « Rue de la ville » (villa), ce qui est significatif. Le résultat des travaux récents est quand même splendide. Il ne reste, pour appuyer l'idée d'un bourg romain de Vicques que ce mot de « Vicus ». Pour Longnon 1, il désigne, en latin, un centre de population non fortifié, c'est-à-dire une bourgade ou un gros village; et bon nombre de localités, en France, portent ce nom qui remonte, sinon à l'époque romaine, tout au moins à l'époque franque. Pour Grenier², il y a de grands et petits vici... une ville qui n'est pas colonie n'est elle-même qu'un vicus... un village dans la campagne, un hameau même sont des vici ». Il se peut donc que dans les derniers temps romains ou plus tard, après les invasions, aux abords de la villa, déjà peut-être en ruine, des maisons ou des chaumières se soient groupées, pour profiter des matériaux à l'abandon, et cela en assez grand nombre, pour mériter, aux temps mérovingiens ou carolingiens, l'appellation de vicus.

VIII. LA VILLA DE DEVELIER

Quand, au siècle passé, l'on remplaça l'ancien chemin de Delémont à Develier par la route actuelle, on trouva toute une série de sépultures, à un demi-kilomètre de cette dernière localité; mais sans y prêter attention. Ce n'est que plus tard, en 1839, que la découverte fortuite d'une de ces tombes, « incita l'abbé Sérasset, curé de Develier, à s'occuper plus activement de ces recherches, auxquelles il s'intéressait déjà pour y avoir été initié par son oncle, l'abbé Hennet, de Delémont ». Ce dernier fut aussi l'un des premiers guides de Quiquerez qui nous donne les détails précédents ³. C'est ainsi que de 1841 à 1844, avec les subsides de l'Etat, sollicités par Quiquerez, alors préfet de Delémont, furent retrouvées, sous la direction des curés de Courfaivre et de Develier, les fondations d'une grande villa dont l'abbé Sérasset nous donne une description 4 confirmant les relations de Quiquerez dans diverses de ses publications 5.

La façade regardant au midi avait cent trente-cinq pieds de long, en y comprenant une aile ouest, également mise au jour et

¹ Les noms de lieux de la France. Paris. 1920-29.

² Archéol. gallo-romaine. op. cit. II. Paris. 1934. p. 695.

³ Topographie. p. 193 et planche III.

⁴ Abeille du Jura. II. p. 50. ⁵ Mont-Terrible. p. 177.

qui possédait un double mur, dans l'intervalle duquel passait une canalisation de tuiles. Ces parois, épaisses de vingt-huit pouces et construites de moellons, liés par un mortier de chaux et de sable, présentaient à l'intérieur un enduit dont les fragments retrouvés indiquaient qu'ils avaient été vernis à fresques, en couleurs unies, bien conservées, vertes, rouges et jaunes, quelques-unes avec rayures et vestiges de dessins. A cent pas au sud, un autre bâtiment, à l'usage de bains, renfermait deux salles à niveaux différant de quelques pieds et dont le sol était formé d'un ciment, encore en très bon état, épais de sept à huit pouces et fait de briques pilées, de chaux vive et de sable. La plus haute des pièces devait être la chambre d'étuve pour bains de vapeur, étant donné la présence de nombreux petits piliers de briques, destinés à supporter le plancher supérieur, également en briques, dont on retrouva seulement quelques débris dans les décombres remplissant les intervalles entre les piliers. C'est dans cet espace vide, sous le plancher de l'étuve, qu'arrivait l'air chaud, fourni par l'hypocauste, grand fourneau érigé dans la seconde pièce plus basse. La chaleur était aussi amenée aux parois latérales, par des conduites en terre cuite, circulant dans l'intérieur des murs. Un même système servait-il au chauffage des habitations, comme le montrait la canalisation trouvée dans l'aile ouest? Cela est contestable, d'après certains techniciens.

Dans une niche demi-circulaire, dont on voyait les restes au midi, devaient se placer les trois vases d'airain, servant aux ablutions chaudes, tièdes (tepidarium) et froides (frigidarium). L'eau était fournie par une source proche qui, lors des fouilles, traversait les ruines sous forme d'un petit ruisseau. En plus des débris de peinture à fresques, l'on découvrit quelques fragments de mosaïque, quelques objets en fer, très oxydés, dont une hache à deux tranchants, une anse de vase ou de meuble, en cuivre coulé, quelques petits ornements ajourés, en bronze; quantité de briques et de tuiles romaines, un fragment de meule à bras, des coquillages de mer (huîtres) et une seule médaille de Trajan, en bronze, d'un beau relief, sans altération, portant la légende Imp. Caes. Nerva. Trajan. Aug. Germ. P. M. avec au revers la Victoire, tenant un bouclier avec l'inscription S. P. Q. R. (Senatus populusque romanus). Près de Develier, ajoute encore Sérasset, les tuiles et les briques romaines recouvraient le sol en certains endroits, au point qu'un habitant en construisit une bonne partie du mur de clôture de son jardin. Et déjà au XVIme siècle, Wurstisen, dans sa Chronique de Bâle, parle d'une petite statuette païenne en bronze, trouvée près de Develier.

Dans l'un des mémoires de la Société d'antiquité de Zurich ¹, Quiquerez expose aussi, en 1843, le résultat de ces fouilles et donne un plan avec échelle des substructions de la villa et des thermes, ainsi que deux coupes montrant l'aspect des murailles mises au jour. Nous y trouvons quelques autres détails : les fouilles débutèrent sur le bord du petit ruisseau, déjà cité. Au nord, les fondations

¹ Mittheil. der antiquarischen Ges. in Zürich. T. II. 1844. 2te. Abteil. Sur quelques monuments de l'ancien Evêché de Bâle, par M. Quiquerez, préfet de Delémont.

montraient une seule salle sur toute la longueur du bâtiment et, en arrière de celle-ci, une grande pièce carrée, à l'ouest, et plusieurs de l'autre côté. L'aile de l'est que suppose seulement l'abbé Sérasset, a été découverte en partie, d'après Quiquerez. Sur le même alignement que ces constructions latérales « s'étendait, toujours d'après ce dernier auteur, un long péristyle ¹ ayant vue vers le midi, sur une partie de la vallée de Delémont. Les murs étaient tous bâtis en petites pierres taillées régulièrement et posées avec soin, comme des murailles en briques ; mais ils n'avaient que deux à quatre pieds, le reste ayant été enlevé pour niveler le terrain et laisser passer la charrue ». Même maçonnerie dans le bâtiment des thermes. Quiquerez signale encore des fragements de céramique sigillée, en terre rouge, lustrée avec le nom d'un potier : AMANDUS ; ainsi que la trouvaille, dans les environs, d'une de ces boules d'ivoire qui servaient au massage, après le bain ².

Quant au camp romain que Quiquerez est seul à voir et qu'il dessine, sur le mamelon au nord-ouest de Develier ², nous lui laisserons un caractère aussi problématique qu'à celui du Mont Chaibeux.

IX. SÉPULTURES ET VILLAS A COURFAIVRE

A la fin de septembre 1935, en creusant les fondations d'une annexe aux usines Condor, à Courfaivre, les ouvriers de M. Bernard Broggi, entrepreneur, ont mis au jour une tombe romaine à incinération ³. Dirigées par MM. Gerster et Rais, les derniers prospecteurs de Vicques, les fouilles ont révélé la présence d'une belle urne funéraire, en verre clair, contenant les cendres et les clous du brancard sur lequel fut brûlé le mort, ainsi que plusieurs autres en terre cuite, renfermant des cendres et des os calcinés, débris qui ont été déposés au Musée jurassien de Delémont. Le tombeau lui-même, datant du II^{me} siècle ap. J.-C., était formé de quatre grandes tuiles, placées verticalement, en manière de caveau.

Cette trouvaille authentifie en quelque sorte les découvertes que Quiquerez mentionne dans cette même région en terrasse, située au sud du village de Courfaivre. Il signale 4 1° des « sépultures par incinération » avec des morceaux de vases en terre noirâtre, des ossements en partie brûlés, des cendres, des débris de tuiles romaines ; 2° quelques monnaies romaines ; 3° « à gauche de

¹ Topographie. p. 194.

² Mont-Terrible. p. 177. et Topographie. p. 192.

³ Le Démocrate. Delémont. 5 oct. 1935.

⁴ Mont-Terrible. p. 181 et Mitth. der antiqu. Ges. in Zürich. 1844. op. cit.

la grande route, sur les bords du ruisseau du Bœsenbach » ou Peu-Bré, les fondations d'une villa romaine, explorée en 1842, par les curés Sérasset, de Develier, et Fromaigeat, de Courfaivre, subsidiés par le gouvernement. Cette villa montrait des vestiges de bains, de calorifères, des tuiles à rebords, des fragments de poteries, en belle terre rouge, lustrée et sigillée, ainsi que des traces d'incendie; 4º vers Bassecourt, au Cras Chagé, autres ruines d'une villa romaine, aux murs de deux pieds d'épaisseur « bâtis en pierre de petit appareil, sans ciment » avec des débris de céramique, une monnaie d'Antonin et, dans l'espace même des fondations, de nombreuses sépultures qui ont livré environ quarante squelettes, datant probablement de l'époque des Invasions.

X. PLUSIEURS INDICES DE VILLAS, EN AJOIE

En Ajoie, Quiquerez décrit une quantité de vestiges romains. Nous ne mentionnerons que ceux ¹ qui nous paraissent authentifiés par ses références à d'autres personnes dont il cite les noms dans ses ouvrages ou par certaines étymologies de localités ou de lieux-dits. Les bâtiments romains en pierre, avec leurs dépendances en bois, ressemblaient aux monastères du moyen âge (y compris les péristyles qui devinrent les galeries couvertes des cloîtres); d'où le nom de « couvent », souvent donné par le peuple à des ruines de villas romaines, dont les boisages ne laissaient que des vestiges charbonneux, restes d'incendies. Rien d'étonnant, en outre, que ces prétendus couvents aient été attribués souvent aux Templiers si l'on se remémore la suppression de cet ordre et de ses établissements très tôt, déjà en 1312. Dans le langage vulgaire, l'on dit aussi bien « jurer comme un templier » que « jurer comme un païen », ce qui est bien une preuve de l'équivoque faite entre les deux époques.

Trouillat, par exemple ², rappelle une ancienne tradition plaçant un couvent de Templiers, dans les fondations d'une maison, près de La Chaumont, à Porrentruy, lieu où l'on a trouvé une monnaie de Constantin. Près de l'église Saint-Germain existaient autrefois des vestiges de constructions, accompagnés de débris de tuiles romaines, et dans une cave de la rue de la Cigogne, on découvrit

¹ M. Jos. Beuret, professeur et bibliothécaire à l'Ecole cantonale de Porrentruy, a eu l'amabilité de rechercher avec nous, si la presse d'il y a cent ans avait fait mention de ces découvertes. Mais nous n'avons rien trouvé, en 1837, 42, 44, dans ces journaux (L'Helvétie, L'Observateur, L'Union) qui ne sont remplis, en fait de chronique locale, que de politique acerbe.

² Monuments. T. I. p. LVII.

une médaille de Constance-Chlore et une autre de Commode, dans un jardin, derrière l'église précitée.

A Bressaucourt, « sur un monticule au sud du village, écrit Quiquerez ¹, on voit encore quelques ruines, des fossés, des restes de remparts et de murailles. La tradition l'appelle le Temple et les anciens actes, le closter, l'abbaye; et les champs voisins laissent percer des traces de constructions romaines », tuiles, briques et quelques monnaies, dont un Nerva, en bronze. L'abbé Sérasset cite aussi cet emplacement ², d'où l'on exhuma, rapporte aussi Trouillat, une médaille d'argent de la famille Carinia, ainsi qu'un Adrien, grand bronze.

Près de Damvant, au lieu-dit Goute-Motie (dérivation de moustier, couvent), L. Jolissaint, auteur de quelques ouvrages de sylviculture ainsi que d'une réduction de la carte de l'ancien Evêché de Bâle, par le colonel Buchwalder ³, fit des fouilles, en 1842, nous dit Quiquerez ⁴, qui a obtenu de lui les quelques renseignements suivants. Il y avait là les fondations, de deux pieds d'épaisseur, d'une grande habitation romaine, couverte de tuiles à rebords et renfermant des thermes, dont l'eau arrivait par des tuyaux de terre, depuis le lieu appelé « les aigues » (du latin, aqua, l'eau) au pied du Lomont. Quelques emplacements étaient pavés en briques ou en grandes tuiles, posées sur du ciment romain. Partout des cendres et du charbon, indiquant l'incendie; des morceaux de poterie en terre rouge, lustrée, sigillée, sur lesquels on remarquait une tête de lion, des débris de calorifères et quelques monnaies romaines, tôt égarées.

Entre Buix et Milandre, la tradition place également, selon Trouillat, un couvent de templiers. Pourtant l'histoire médiévale de l'Evêché de Bâle ne mentionne aucun établissement de ce genre, dans notre pays ⁵. C'est là, d'après Quiquerez ⁶, qu'en 1844, l'on découvrit les substructions d'une vaste villa, aux murs de deux pieds d'épaisseur et avec nombreux « débris de mosaïque, de calorifères, de vaisselle de terre rouge sigillée et des objets en bronze et en fer ». Exprimons encore le regret de n'avoir pas d'autres renseignements sur les circonstances de ces fouilles qui paraissent néanmoins authentiques, vu la tradition rapportée par Trouillat ⁷, et le nom connu de l'auteur de la découverte de Damvant.

² Abeille du Jura. II. p. 74.

¹ Bourcart d'Asuel. II. note p. 145.

³ Voir dans G. Amweg. Bibliographie du Jura bernois, la liste de ces ouvrages.

⁴ Topographie. p. 312. ⁵ Topographie. p. 326. ⁶ Mont-Terrible. p. 168.

⁷ Monuments. I. p. LVII.

Des ruines romaines auraient aussi été trouvées dans les environs de Fontenais et de Villars, ainsi que des tombes, sans doute burgondes, déclare Quiquerez, en s'appuyant sur les constatations d'un docteur Marquis qui aurait mesuré, en 1837, des squelettes d'hommes, dépassant la stature de sept pieds 1.

Quand on démolit le vieux couvent de Miserez, vers 1770, des tombeaux et des constructions diverses apparurent ainsi qu'une pierre, portant des dessins et des inscriptions, relatives probablement au culte de Priape, puisque le prince-évêque ordonna sa destruction ².

Les lieux-dits où apparaît le mot « ville » ou « velle » indiquent sans doute le site d'une villa romaine. Ainsi à Bonfol, l'endroit nommé « Dos le velle » (en patois, sous la ville) ³. Ceci se confirme à Charmoille, où le lieu-dit « Sur la ville » montrait des tuiles à rebords, des restes de calorifères, des monnaies romaines ⁴. A Alle, Trouillat ⁵ indique à la Côte des Vais, des récoltes de numéraire romain, ainsi que des sépultures avec différents objets et armes que Quiquerez regarde comme burgondes (épées en fer, scramasax, bouterolles et plaques de ceinturons, en bronze ou en fer), mais qu'il a vues situées au milieu de fondations romaines et de décombres de tuiles à rebord et de calorifère. Les tombeaux de l'époque des Invasions, placés dans les ruines de villas romaines, sont un fait fréquent, bien connu des archéologues. Il provient de la coutume des Alémanes et des Burgondes, de placer leurs morts dans des sépultures maçonnées ou dans des sarcophages de pierre ⁶.

Dans les environs de Charmoille, il y avait aussi des vestiges de semblables sépultures accompagnées de médailles et poteries romaines, près d'un chemin communal portant le nom de « vie des fosses » (voie des tombeaux, en patois) ⁷.

Citons encore à Cœuve, à Fahy, à Courtedoux, les lieux-dits « Derrière la ville », non fouillés ⁸. Beaucoup de localités que nous venons de citer ont en outre un nom d'origine gallo-romaine ou purement latine.

Le doyen Vautrey, l'historien bien connu des évêques de Bâle, avait obtenu de l'empereur Napoléon III qui préparait son monu-

¹ Topographie. p. 322.

² Vautrey. Notices hist. art. Miserez.

³ Topographie. p. 277. ⁴ Topographie. p. 281.

⁵ Monuments. I. p. LVII.

⁶ Tatarinoff. Die Kultur der Völkerwanderungszeit im Kanton Solothurn. Soleure. 1934. p. 35.

⁷ Sérasset. Abeille du Jura. II. p. 66. ⁸ Topographie. p. 331, 341, 309.

mental ouvrage sur Jules-César, en Gaule, certains subsides pour faire des fouilles au camp du Mont-Terrible. Il en utilisa une partie pour fouiller, non loin du village disparu de Courtary, près d'une source et des prés dits : « de la Ville », au sud de Courgenay, des ruines également attribuées aux Templiers. Nous ne savons où il a consigné le résultat de ses fouilles et nous en sommes réduits à nous contenter des renseignements de Quiquerez¹, qui lui reproche d'avoir prospecté « trop au hasard et sans chercher à découvrir l'ensemble des édifices. Nous avons cependant essayé, continue-t-il, de lever le plan de ce qui était encore reconnaissable et nous avons pu constater qu'il y avait là un bâtiment, ayant plus de cent pieds de longueur, flanqué de deux ailes... » et en note, il ajoute² : « Nous avons visité les fouilles faites par M. Vautrey, le 15 septembre 1862. Les murs de 50 à 70 centimètres d'épaisseur étaient construits en moellons de petit appareil et du stuc revêtait les parois internes, décorées d'une fresque que les soubassements montrent encore de couleur rouge, avec des liserés noirs, blancs ou jaunes et des vestiges de dessins qui devaient se trouver au-dessus. Le sol était en ciment de chaux, de sable et de tuiles cassées, reposant sur un lit de pierraille. Parmi les vestiges découverts à l'intérieur ou aux alentours, l'on note des carreaux de brique et des débris d'hypocauste, de tuiles à rebords et d'amphores, grandes et petites, rarement sigillées (l'un cependant avec la marque Severus F.) et trois pièces de monnaies, un moyen bronze d'Antonin, et deux petits bronzes de Constantin et Constance qui pourraient peut-être permettre de dater la villa du premier siècle ap. J.-C. Enfin, diverses sépultures burgondes. »

Au lieu-dit Cérialis, au sud de Cornol, Quiquerez fait travailler sa science et son imagination. Repoussant l'idée que ce terrain, alors défriché depuis peu, ait jamais produit des céréales, il pense que ce nom provient de celui du général romain Petilius Cerialis. C'est ce Cerialis qui engageait les Trévires à la soumission, en leur adressant ces paroles que paraphrasent beaucoup de conquérants : « Huit cents ans de bonheur et de discipline ont élevé notre empire ; il ne peut être renversé sans écraser de sa ruine ses destructeurs ³. » Ce parent de Vespasien fut à la tête d'une armée dans les Gaules, vers 70 ap. J.-C., et peut très bien avoir eu un commandement au Mont-Terrible, où « selon la coutume d'autres officiers romains, il a pu faire bâtir ou occuper une villa, près du camp, pour y loger plus à l'aise que sous une tente ⁴ ».

² Topographie. p. 298.

⁴ Mont-Terrible. p. 87.

¹ Topographie. p. 295 et pl. III.

³ Grenier. Archéologie gallo-romaine. I. p. IV.

XI. HISTOIRE DU CAMP DE MONTERRI

L'opinion précitée n'est qu'une de ces nombreuses suppositions, très plausibles, mais inconfirmables, que le site de Monterri a fait naître. Nous avons dit notre sentiment dans deux études auxquelles nous prions le lecteur de se reporter ¹. Que le site ait été occupé à l'époque romaine, cela est certain, vu la grande quantité d'objets typiques recueillis au siècle passé, en cet endroit : médailles, poterie sigillée, bijoux et outils, sans même tenir compte des fouilles suspectes de 1842.

«M. de Kækler pendant qu'il était propriétaire d'une partie du Mont-Terrible, raconte Quiquerez², et M. de Maupassant, son beau-frère, ont fait des fouilles dans diverses parties du camp... Mais le second de ces messieurs, ayant rapporté de France et, paraît-il, de Sens, un certain nombre d'antiquités, nous avons le regret de dire qu'il s'est opéré un mélange d'objets étrangers avec ceux du Mont-Terrible...» Ailleurs Quiquerez est encore plus explicite ³. « Les ouvriers qui, il y a vingt ans, ont opéré les fouilles déplorables dans lesquelles ils prétendent qu'on cachait à l'avance dans la terre des antiquités venant d'ailleurs pour les leur faire trouver... etc.» Ailleurs encore ⁴: « M. Sérasset, en parcourant ce camp, a vu recueillir à M. de Maupassant, un Gallien en argent, une pièce fruste et un fragment de scie. Mais nous savons par expérience que les taupes étaient alors en veine de pousser hors de terre des objets fort étrangers à la localité et que depuis lors elles ont perdu cette faculté. »

Nous voyons ici Quiquerez reprocher à d'autres ce que plus tard on lui reprochera à lui-même. Une autre trouvaille des fouilles de M. de Maupassant est également regardée comme inauthentique par Mommsen et d'autres savants, y compris Quiquerez. Il s'agit d'une inscription sur une dalle qui témoignerait du séjour de Labienus, lieutenant de César, au Mont-Terrible ⁵. Comme preuve de l'audace et de l'ignorance du fabricateur, citons seulement ce point du rapport du D^r Roth, antiquaire à Bâle : « 5° Des lettres, taillées en relief, sur la pierre, au lieu d'y être gravées, sont quelque chose d'inouï dans l'antiquité ⁶.

Ces vestiges suspects ne forment heureusement qu'une petite partie de tout ce qui a été exhumé à Monterri. Le reste est pour une part dispersé dans divers musées de Suisse et de France, ou bien est perdu. Bien des fouilles ont été faites en ce lieu. En 1716,

¹ Le Jura bernois préhistorique. Emulation. 1934. p. 104. et Routes, sidérurgie, etc. Emulation. 1937. p. 51.

² Mont-Terrible. p. 67 et passim.

³ Ibid. p. 48.

⁴ Ibid. p. 75.

⁵ Ibid. p. 82-86.

⁶ Unächte römische Inschriften vom Mont-Terrible. Hist. Zeitg. 1853. et Trouillat. Discussion relative à une inscription romaine... etc. Extrait des procès-verbaux de la Soc. jurassienne d'Emulation. Porrentruy. 1852.

c'est le père Dunod qui en fait dresser le plan et disserte sur la question. En 1804, au dire de Verneur¹, on trouvait journellement des médailles d'argent et de cuivre, à l'effigie de Jules-César. Ce même J.-Thomas Verneur rapporte 2 que le représentant du peuple Dupuis, en mission à Porrentruy, fit exécuter quelques fouilles au camp de Jules-César. C'est bien de cette époque, semble-t-il, que date le nom de Mont-Terrible donné à ce site, probablement par le fameux curé Copin, tout imprégné des idées et de l'emphase révolutionnaire. Quiquerez rapportant ce fait, le nie, prétendant que cette dénomination se voit déjà dans l'opuscule, aujourd'hui introuvable, du père Dunod, en 1716; ce qui ne semble pas exact. Le mot de Mont-Terrible paraît être une adjonction faite dans la réédition de cet ouvrage, parue en 1796, avec des « Digressions » ajoutées par le nouvel éditeur, qui signe C. D. et qui, d'après G. Amweg³, doit doit être Casimir Delefils, de Porrentruy. Quant aux plans de 1716 4 ils indiquent « camp dit de Jules-César, derrière Mont terri », et non Mont-Terrible.

D'autre part, au sujet de l'appellation de « Camp de César », Grenier ⁵ écrit textuellement : « Il n'est guère de canton qui ne possède son « Camp de César » ou son « Camp des Romains ». Cette tradition, d'origine plutôt savante que populaire, ne possède, il est à peine besoin de l'indiquer, aucune autorité. » Ce savant continuateur de Déchelette, cite en outre, de Voltaire, un savoureux passage que nous nous ferions un scrupule de ne pas donner ici, en note, pour édifier le lecteur sur la vaine gloriole de beaucoup d'historiens locaux 6.

Notre « Camp de César » a fait naître bien d'autres illusions. Dupuis y avait vu une tour à chacun de ses angles. Une vingtaine

¹ Mont-Terrible. p. 75.

³ Bibliogr. du Jura bernois. op. cit. p. 168. No 2627.

⁵ Archéol. gallo-romaine. I. p. 188.

² Description topographique et statistique de France. Nº 44. Paris. 1810.

⁴ Conservés aux Archives de l'Evêché de Bâle, à Berne, et dont nous vous avons donné une reproduction photographique dans notre J. B. préhist. Emulation. 1934.

⁶ « Vous ne passez pas par une une seule ville de France ou d'Espagne, ou des bords du Rhin, ou du rivage d'Angleterre, où vous ne trouviez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu César chez eux. Chaque province dispute à ses voisins l'honneur d'être la première en date à qui César donna les étrivières. C'est par ce chemin, non c'est pas cet autre qu'il passa pour venir nous égorger, pour caresser nos femmes et nos filles, pour nous imposer des lois par interprètes et nous prendre le très peu d'argent que nous avions. Un antiquaire italien, en passant il y a quelques années par Vannes, en Bretagne, fut émerveillé d'entendre les savants de Vannes s'enorqueillir du séjour de César dans leur ville. « Vous avez, sans doute, leur gueillir du séjour de César dans leur ville. « Vous avez, sans doute, leur dit-il, quelques monuments de ce grand homme. — Oui, répondit le plus notable, nous vous montrerons l'endroit où ce héros fit pendre tout le sénat de notre province.»

d'années plus tard, MM. de Golbéry et Schweighäuser, érudits auteurs des Antiquités de l'Alsace, parues en 1828, l'avaient cru entouré d'un rempart de pierre 1. L'abbé Sérasset, qui visite les lieux en 1841, y reconnaît « à peu près tous les caractères d'un camp romain..., ligne de circonvallation, restes des plates-bandes, terrassements ou remparts, porte prétorienne, forme quadrangulaire 2 ». A cette même époque se placent les fouilles de MM. de Klækler et de Maupassant déjà mentionnées; puis, en 1861-62, celles de Quiquerez. Le plan qu'il nous donne dans son ouvrage in-12 de 252 pages sur le Mont-Terrible (consacré pour un tiers à ce camp, pour un autre tiers à son attribution à Jules-César dans sa bataille contre Arioviste et pour le troisième à la description de diverses ruines romaines du Jura) montre, à côté de mensurations précises, beaucoup de constatations très contestables, telles que celle d'un grand camp, situé sur la pente nord-ouest de l'esplanade, avec terrasses pour l'infanterie, porte prétorienne, porte décumane et retranchements, toutes choses qui ne sont que de pures suppositions de sa part, sans aucune trouvaille matérielle évidente pour les appuyer.

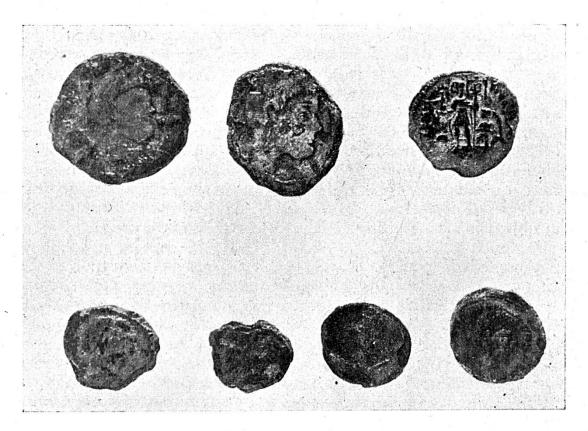
En revanche, ce que Quiquerez signale sur l'esplanade ellemême est réel. Monterri constitue une éminence de 805 mètres de hauteur, détachée de la chaîne, dite maintenant du Mont-Terrible, qui la domine au midi. Le sommet forme un plateau quadrilatère irrégulier de près de cinq hectares de superficie, aux angles dirigés vers les quatre points cardinaux. Le versant sud est très abrupt; les trois autres forment des pentes rocailleuses plus douces. Cette esplanade, inclinée vers le nord-est, est bordée « par un vallum encore imposant actuellement, qui en fait le type classique de l'éperon barré des préhistoriens », comme le disent si bien les Dr Koby et Perrone, dans une étude 3 qui nous donne les résultats de leurs fouilles, particulièrement en ce lieu, où ils pratiquèrent, depuis 1923, une quinzaine de tranchées de sondage, sans jamais reconnaître la stratification du sol en quatre couches qui leur paraît, chez Quiquerez, une vue de l'esprit. Ils notent aussi la présence à l'angle nord, de vestiges d'une tour ou spécula que les précédents chercheurs avaient aussi signalée. Quiquerez note qu'il en a fait l'examen et le plan, avant les démolitions déplorables des temps modernes 4. Pour lui, cette construction est la base carrée d'un castellum romain de dix mètres de côté, dont l'escalier extérieur devait être en bois. Les murs avaient près de trois mètres d'épaisseur et étaient composés de deux parois, interne et externe, « en moellons à peine appa-

¹ Mont-Terrible. p. 30.

² Abeille du Jura. II. p. 42.

³ Recherches sur le néolithique en Ajoie. Emulation. 1934. ⁴ Mont-Terrible. p. 27.

reillés au marteau, laissant entre elles un espace rempli de pierres informes, tassées avec du mortier ». C'est ce qu'on appelle, en terme du métier, un double parement avec bloquage intérieur ¹, correspondant bien à la technique romaine habituelle, surtout des derniers temps, à part l'absence de matériaux en briques qu'il devait être difficile d'amener en ce haut-lieu, tandis qu'on avait pu



Numéraire romain, trouvé à Monterri par le Dr F.-Ed. Koby

prendre la pierre sur place, comme en témoigne, au nord, une profonde excavation, qui a dû servir de carrière, puis ensuite de fossé. Dix mètres au delà, un retranchement de terre et de pierre semicirculaire devait protéger la tour, du côté nord, non escarpé, comme en témoigne aussi le plan dressé en 1716 ². Près de l'angle ouest du camp, se trouve un puits, « cavité naturelle approfondie de trente mètres par les Romains, pour y attirer l'eau », selon Quiquerez, et mesurant seulement dix mètres, d'après les constatations de Koby et Perrone, sans doute à la suite de remplissages plus récents. Une caverne, située à mi-hauteur de l'escarpement méridional, et où les anciens fouilleurs voyaient l'issue d'une galerie

² Le Jura bernois préhist. Emulation. 1934. p. 101.

¹ Grenier. Archéologie gallo-romaine. op. cit. p. 432 et 505.

secrète, n'a rien révélé de pareil à ces derniers auteurs, mais par contre, quelques fragments de poterie d'apparence néolithique. Un autre explorateur de Monterri fut l'architecte A. Gerster, si souvent cité déjà dans notre étude; il a récolté, comme les précédents, pendant les années voisines de 1930, divers objets des âges, tant

préhistoriques que romains 1.

Tout concorde à faire du prétendu « Camp de Jules-César » une enceinte préhistorique, utilisée dans les temps consécutifs, y compris l'époque gallo-romaine. M. F. Pajot, professeur à Belfort, qui a publié en 1902, deux articles sur le Mont-Terrible, va plus loin et voit même, dans la tour du Mont-Terrible, un donjon du moyen âge ², en lui déniant tout caractère romain. Pour lui, le nom de Mont-Terri signifie indubitablement, mont de Thierry. Il justifie son opinion en citant dans les Monuments de Trouillat ³ deux actes, de 1280 et 1281, mentionnant Chestel Thierry, l'un comme lieu d'entrevue avec l'évêque de Bâle, Henri d'Isny, l'autre comme possession du comte Thierry de Montbéliard, alors détenteur de Porrentruy et d'une grande partie de l'Ajoie. Cette étymologie est plausible, mais non décisive. Nous en avons une autre, également aventurée, la voici :

Au pied de notre enceinte, près de Courgenay, jusqu'à la fin du moyen âge, exista le village de Courtary, indiqué dans certains actes du XIV^{nie} siècle, en même temps qu'un certain Conrad de la Pierre-Taillée de Montary, conseiller du comte Henry de Montbéliard ⁴. Courtary, comme Courtelary (Curtis Alerici, domaine d'Alerich ou Alaric), dérive sans doute, d'après le système étymologique admis maintenant, du nom du Germain Aric, contraction d'Alerich, qui, à la suite des Invasions, occupa le domaine (curtis, en bas latin) dont faisait partie la montagne proche, le mont d'Aric, devenu Montary et ensuite Monterri.

Dans une précédente étude ⁵, nous avions émis l'opinion que le site de Monterri pouvait être l'emplacement de l'oppidum celtique d'Admagetobriga. Nous n'avons pas de nouveaux arguments à apporter à cette supposition, assez fragile, nous le reconnaissons

¹ Annuaire. 1932. p. 80.

² Recherches sur l'origine de la tour du Mont-Terrible. in Bull. de la Soc. belfortaine d'Emulation. 1902.

[«]Concernant le camp de Jules-César, nous écrit M. Gerster, je me permets de vous dire que le rapport du professeur Pajot, que je ne connaissais pas, m'a énormément intéressé... parce que le résultat de mes fouilles au point culminant du Mont-Terrible n'ont donné que des objets du moyen âge. Il n'y a pas de doute qu'il y avait à cette époque et à cet emplacement une tour forte. Le petit retranchement, c'est-à-dire le fossé à cet endroit, est d'ailleurs taillé dans le rocher et est sûrement du moyen âge. »

³ T. II. No 248 et No 269.

⁴ Quiquerez. Le Mont-Terrible. p. 22, en note. ⁵ Routes, sidérurgie, etc. Emulation. 1938.

volontiers. Nous n'avions pas alors en main l'autre publication de M. Pajot 1, dans laquelle il cherche à démontrer que la localité de Gramatum devait être à Monterri. « Gramatum est une station romaine, dit-il, qui doit se trouver, d'après l'Itinéraire d'Antonin, le seul document qui en fasse mention, entre Besançon et une autre station, Larga, sur la rivière du même nom, dans la Haute-Alsace, à deux kilomètres de Largitzen. » Tenant compte du fait que les manuscrits de l'Itinéraire ont des variantes, dont les unes omettent Gramatum, et pour faire concorder les distances indiquées en lieues gauloises dans le document, il en conclut qu'à côté de la route directe par Mandeure (Epomanduodurum), il devait en exister une autre, plus au sud, par Velatudurum (très probablement Vellerotles-Belvoir, à quelques kilomètres au sud-est de Clerval) et Gramatum, qui ne pouvait ainsi se trouver qu'à Monterri. Ce qui l'incite encore à cette opinion, c'est que le nom de Gramatum doit s'être conservé dans la région où existe, en effet, non loin la sommité appelée Mont Gremay, qui doit plutôt s'orthographier Mont Gremet, dérivé de Gramatum. Deux autres érudits, MM. Delacroix et Cestre, avaient déjà séparément cité cette ressemblance, sans toutefois reporter la station au Mont-Terrible, cependant plus indiquée que la hauteur voisine, à cause de ses antiquités romaines et aussi plus accessible. La dénomination de Mont-Terrible a bien passé de celle du camp à la chaîne entière; pourquoi n'en aurait-il pas été de même pour le nom de Gremay? Ces arguments ont certes de la valeur, bien qu'il faille admettre diverses conjectures contestables, pour faire jouer les distances, discussion qu'il serait oiseux de répéter ici. En demeurant dans le même champ des hypothèses, nous pourrions aventurer l'idée que notre fameux camp jurassien a porté successivement les dénominations d'Admagetobriga, de Gramatum, de Montary, avant de porter la tonitruante appellation de Mont-Terrible, pour redevenir de nos jours plus modestement Monterri.

Au médailler de la bibliothèque du collège de Porrentruy se trouvent, nous dit Trouillat, dans le Rapport cité plus loin, des médailles trouvées au Mont Jules-César. « On y remarque un Domitien, un Trébonien-Galle, un Dioclétien, un Marc-Aurèle, un Maxence, des médailles de Constantin, Constans et Constantius, de Decentius et plusieurs autres pièces frustes. » Selon Quiquerez ², les monnaies romaines retrouvées au Camp de Jules-César sont au nombre de plusieurs milliers dont il dénombre lui-même exactement

¹ Gramatum et le Mont-Terrible. in Bull. de la Soc. belfortaine d'Emulation. 1902. p. 218 et suiv. Nous remercions encore ici M. G. Amweg, l'historien et bibliographe jurassien bien connu, de nous avoir communiqué ces brochures.

² Mont-Terrible. chap. III et Dict. archéol. art. Cornol.

quatre mille quarante-trois, découvertes soit dans ses fouilles de 1861 à 1862, soit antérieurement et conservées au musée de Porrentruy. Il exclut celle de Kækler et Maupassant, au nombre d'environ quatre cents, qui lui paraissent suspectes, non seulement étant donné les circonstances des fouilles de 1842, mais vu leur état de conservation, beaucoup meilleur que celui des pièces de Monterri, où le degré d'oxydation est très prononcé. Il estime qu'il doit encore exister plusieurs milliers de pièces dans les endroits non explorés du camp; ce que les recherches ultérieures ne semblent pas avoir confirmé. Tout ce numéraire est en bronze, sauf une en or et une en argent et des empereurs romains allant de Domitien à Valence, soit de 81 à 378 ap. J.-C. Nous avons parlé ailleurs des monnaies celtiques 1. Dans ses fouilles des années 1923 et suivantes, le Dr Koby 2 n'a trouvé que dix pièces, la plupart dans le fossé désigné par 15,2, sur le plan de Perrone, des Actes de 1934, soit à quatrevingts mètres au nord de la specula. Les effigies, très effacées, permettent cependant pour quelques-unes de les dater des empereurs Constantin ou des successeurs, d'après la détermination de M. Lichtensteiger, numismate bâlois. Une seule, bien conservée et de petit module, concerne, dit-il, « Flavia Maximiniana Theodora, fille de Maximilien I, épouse de Constantin I, césar de 292-305, empereur de 305-306. C'est une monnaie très rare, que je vois pour la première fois ».

XII. TRÉSORS DE MONNAIES ROMAINES A PORRENTRUY, A COEUVE, A CORBAN ET A SAINT-IMIER

Les deux cents médailles romaines, déterrées en 1712 dans le jardin du château de Porrentruy, et malheureusement dispersées ³, devaient être un de ces trésors ou cachettes comme on en a mis au jour, en de nombreux endroits de Suisse, de France et d'Italie. Signes des temps d'anxiété où l'on vivait, à l'époque des Invasions, ces dépôts, enfouis en terre dans une urne, échappèrent mieux aux Barbares que leurs propriétaires qui, occis ou fugitifs, ne les récupérèrent jamais. Ainsi parvenues jusqu'à nous ces petites fortunes remontent évidemment à l'époque des monnaies les plus récentes qui en font partie.

Celui de Cœuve est bien connu des historiens. Sur huit cents monnaies contenues dans un vase brisé, découvertes dans un pâturage nommé « Sur le Cras Roquet », en 1840, sous le tronc vermoulu d'un chêne, il en subsiste encore quatre cent cinq, au musée

¹ Emulation. 1937. p. 61.

² Aimable communication du 9 juin 1942.

³ Dunod. Découvertes faites sur le Rhin. op. cit.

de Porrentruy ¹. « Nous avons recueilli les débris sur les lieux mêmes, écrit Trouillat... Le collège n'a pu acheter que les suivantes, représentant une série d'empereurs, de césars et d'impératrices, depuis Septime Sévère, promu à l'empire, l'an 193, de notre ère, jusqu'à Salonin, fils de Galien, tué dans les Gaules en 259. Les personnages qui forment cette série dans notre collection sont : etc. » Nous n'en ferons pas ici la longue énumération, mais nous ajouterons, d'après Stæhelin ², qu'entre les années 260-270 ap. J.-C. eut lieu une incursion d'Allémanes qui fut probablement la cause de ce dépôt, de même que d'autres, tel celui de Tschugg, au sud du lac de Bienne, découvert en 1846.

Au temps de Marc-Aurèle se fit une invasion de Marcomans et il est probable qu'une fraction de ces Barbares pénétra dans l'Empire romain par Bâle et la porte de Bourgogne (trouée de Belfort), comme une série de dépôts monétaires, entre autres celui de Corban, en tracent la route 3. Au commencement du mois de juillet 1892, M. Arsène Rottet, cultivateur à Corban (Val Terbi) a trouvé dans un champ de pommes de terre, cent quatre deniers romains du Haut-Empire, qui se trouvaient rangés l'un à côté de l'autre, comme s'ils avaient été en rouleaux. Ces pièces sont aux effigies de Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Hadrien, Sabine, Aelius, Antonin, Faustine mère, Antonin et Marc-Aurèle, Marc-Aurèle seul. Cette intéressante trouvaille, dont la presse suisse s'occupa beaucoup à l'époque, fut acquise par la maison Raymond Serrure, à Paris 4.

Nous ne voulons pas relater ici toutes les découvertes de numéraire romain que mentionne Quiquerez. Elles sont très nombreuses puisqu'il cite quarante-deux endroits différents, mais demanderaient à être authentifiées par d'autres témoignages ou au moins par des précisions sur la date et les circonstances de chaque trouvaille. Cependant dans les notes historiques de son roman Bourcart d'Asuel, paru en 1843, il présente déjà un relevé des types monétaires qui sont en sa possession et de leur provenance; ainsi, par exemple, de la Fille de Mai, un Nerva et un Constantin-le-Grand; d'Outremont, un Domitien; de la Réfouse, un Alexandre-Sévère; de la Pierre-Percée, un Claude Ier; de près Pierre-Pertuis, un César, un Octave, un Adrien et un Claudius Gothicus; de Sonceboz, un Tetricus; etc., etc. ⁵. Cette énumération présente, il nous paraît, un cachet d'authenticité.

² Die Schweiz in röm. Zeit. op. cit. p. 254.

³ Ibid. p. 245. note 4.

¹ Rev. hist. vaudoise. 1929. Trouillat. Préface des Monuments et Rapport sur la bibliothèque du collège de Porrentruy. 1849. p. 128.

⁴ Bull. de numismatique. 1892. p. 216. et A. Blanchet. Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule. Paris. 1900. ⁵ Bourcart d'Asuel. Légende du XIII^{me} siècle. Delémont. 1843.

Ce devait être aussi un petit trésor, caché ou perdu, que la trouvaille signalée par l'abbé Sérasset 1. « Parmi les vingt-cinq médailles découvertes, en 1852, entre Berlincourt et les Forges d'Undervelier, écrit-il, onze portent le Labarum, reproduction du signe aperçu par Constantin, avant la victoire qui décida de sa conversion et qu'il fit mettre sur ses étendards », c'est-à-dire la Croix portant en haut le monogramme du Christ (XP entrelacés) avec une couronne d'or au-dessus.

Dans le sud du Jura bernois, où les vestiges romains sont plus rares, des monnaies des Césars ont été cependant trouvées, en dehors de Quiquerez, en trois endroits. Au lieu-dit Châtillon, près Sonceboz, on récolta autrefois, écrit le doyen Morel², deux médailles de bronze romaines, dont un Dioclétien et un de Decius Livius. A Saint-Imier s'est fait une autre trouvaille, il n'y a pas encore un demi-siècle, dont nous allons résumer une peu longuement l'histoire, parce qu'elle nous montre la tendance des personnes incompétentes à donner une date beaucoup trop récente aux trouvailles antiques, ainsi que les difficultés qu'il y a très souvent à authentifier une découverte de ce genre. Nous ne pourrons plus ensuite toujours reprocher à Quiquerez son manque de précisions dans le récit de ses recherches.

Dans une lettre au conservateur du Musée de Saint-Imier 3 M. Dominique Giovanoni-Riva écrit « les quinze pièces de monnaies romaines que j'ai données pour contribuer à enrichir le médailler du musée de Saint-Imier... ont été découvertes par mes ouvriers, en 1904, en faisant les creusages pour la construction des W.-C. de la maison de la brasserie de la Place, à proximité de la Tour Saint-Martin. Ces ouvriers ont tenu secrète leur découverte, se sont partagé leur trouvaille et sont partis quelques semaines après pour l'Italie.

» L'année suivante, un de ces ouvriers est revenu comme d'habitude travailler chez moi; un jour il me fit voir une de ces pièces en m'en indiquant la provenance. Il précisa qu'elle était contenue dans un vase en terre cuite qui avait été détruit par un coup de pioche; à la même place, il y avait beaucoup d'ossements de vieilles tombes humaines. Au dire du même ouvrier, le vase contenait quinze pièces de monnaies romaines; il en possédait huit, mais il savait où étaient les sept autres.

» Je voulus lui acheter ces pièces, mais il croyait qu'elles avaient une grande valeur et il ne voulut pas me les céder; il tenta aussi de les vendre en Italie, mais il n'a pu obtenir le prix qu'il espérait. Le conservateur du musée de Côme, sauf erreur, lui enseigna que les pièces avaient de la valeur seulement dans la ville où elles avaient été découvertes 4... il finit par me

» Etant donné que la place où a été découverte cette tombe devait être le vieux cimetière entourant l'église du prieuré, devenu ensuite la col-

¹ Abeille du Jura. II. p. 22.

³ Coupure du journal « Le Jura bernois » de juillet 1921.

² Abrégé de l'hist. et de la statistique du ci-devant Evêché de Bâle. Strasbourg. 1813. p. 317.

⁴ C'est nous qui soulignons. De cette vérité devraient s'inspirer tous les découvreurs de trésors de ce genre!

légiale du chapitre de Saint-Imier, on peut supposer que c'est un dignitaire religieux, un seigneur ou un chanoine de la collégiale du chapitre prénommé qui possédait cette collection et qui aura demandé qu'elle soit déposée dans sa tombe; cela remonterait très probablement à quelques siècles après la domination des Romains.» 1

Cette lettre dont nous ne donnons que les passages essentiels, est suivie des lignes suivantes: « M. le conservateur de notre musée a eu l'excellente idée de soumettre les pièces à l'examen d'un savant connaisseur des choses anciennes, qui lui a déclaré ce qui suit:

« Le vieux cimetière dont il est parlé dans la lettre ci-dessus fut le premier cimetière chrétien du lieu. Il entourait l'église Saint-Martin. L'église actuelle était la collégiale.

» Les pièces de monnaies ² trouvées semblent être beaucoup plus anciennes que ne le croit M. Giovanoni. S'échelonnant de l'an 70 jusqu'à 353, elles ont plutôt été enfouies lors de l'invasion des Barbares qui eut justement lieu à la fin du 4^{me} siècle.

» Le fait d'avoir été trouvées avec des ossements ne prouve pas que ces pièces ont été mises dans une sépulture. La rencontre peut fort bien être fortuite, vu que tout le lieu était un cimetière.

» D'autre part, il est prouvé qu'à l'approche des Barbares, beaucoup de gens épouvantés cachèrent leur fortune dans le sol.

» Les pièces trouvées près de la tour Saint-Martin sembleraient donc prouver que notre région était déjà habitée du temps des Romains, c'està-dire bien avant l'arrivée d'Imier. »

Ce trésor, constitué par treize pièces de cuivre, déterminées par un numismate tessinois, M. Emilio Balli, de Locarno, comprenait un Vespasien, un Domitien, un Adrien, un Antonin le pieux, un Otacilia de Philippe, un Claude II, le Goth, un Dioclétien, un Maxence, un Magnence, trois monnaies de Constantin et une monnaie du II^{me} siècle, usée ³.

L'exposé ci-dessus donne un caractère authentique quant à la provenance de cette trouvaille, malgré sa clandestinité première. Nous pensons qu'elle confirme les idées de Quiquerez qui voit dans les fondations du château d'Erguel et les quelques monnaies romaines trouvées selon lui en ce lieu, la preuve du séjour des Romains dans le Vallon. L'inscription de Pierre-Pertuis, les médailles de Châtillon, près Sonceboz, toutes proches, donnent encore plus de poids à cette opinion qui infirme celle que nous avions émise dans une étude précédente ⁴. La vallée où s'établit Himier n'était probablement pas aussi déserte que le relate la légende de ce saint.

⁴ Hist. du château d'Erguel. Emulation. 1915. p. 12.

¹ Supposition peu probable, car l'Eglise s'opposait à la coutume païenne de déposer avec le mort ses bijoux et ses armes.

² Il faudrait dire « l'enfouissement de ces pièces semble beaucoup plus ancien », etc.

³ R. Gerber. Vestiges romains à Saint-Imier. Indicateur. 1922. p. 186.

XIII. L'INSCRIPTION DE FRINVILIER

Lors de travaux à la route du Taubenloch, près de Frinvilier, l'on découvrit, en 1918, dans un éboulis, au bord de la Suze, une table votive actuellement au musée Schwab, à Bienne. Elle portait l'inscription suivante : Marti M. Maccius Sabinus ex Vissu ; ce qui signifie qu'un certain Marcus Maccius Sabinus, à la suite d'un rêve (ex vissu) a fait ériger cette dalle au dieu Mars. Comme la trouvaille a été faite en dessous de la niche rocheuse, déjà mentionnée dans les actes biennois, en 1419, sous le nom de Martinsklafter ou toise de Saint-Martin, l'on peut en déduire que la table en question occupait primitivement la niche, et qu'elle fut jetée loin comme monument païen, rappelant le culte du dieu Mars, auquel on substitua celui de saint Martin, comme en bien d'autres lieux sacrés qu'il était bien plus facile de christianiser que de supprimer, en évitant ainsi de heurter la coutume populaire. Quant au mot de « toise », il provient de la rainure, taillée au-dessus de ce renfoncement, rainure dont la longueur devait servir autrefois d'étalon de mesure dans la contrée 1.

XIV. TROUVAILLES ROMAINES A NEUVEVILLE

A Neuveville, le D^r Gross signale ² les fondations d'une villa romaine, au nord de la route allant au Schlossberg. A un mètre et demi de profondeur, deux murs de un mètre de largeur; un peu plus loin, un carrelage en dalles de terre cuite et dans le voisinage des débris de tuiles, de poteries, d'ossements ainsi qu'une hache en fer, de la forme habituelle des haches romaines. Un an auparavant, au même lieu, gisait une fibule de bronze, analogue à celles que Keller mentionne comme romaines.

Beaucoup de numéraire de cet âge a été trouvé, à différentes époques, dans le vignoble, en dessous du château. Ces monnaies sont en main de divers particuliers de la région ³. Dans la direction du Landeron, il exista des restes d'un aqueduc ou d'un passage souterrain. De Cressier (1608) proviennent deux pierres d'autel dédiées à Mars et à Naria; c'est la fameuse inscription de Cressier, des historiens neuchâtelois. En outre, deux colonnes tronquées (cippes romains).

Tous ces vestiges, s'ajoutant aux mentions de documents médiévaux, qui signalent, en cette contrée d'entre les deux lacs, une

¹ Annuaire. 1918. p. 70. et A. Schenk. La toise de Saint-Martin. Emulation. 1929.

² Indicateur. 1889.

³ J. Germiquet. Nugerole. Emulation. 1879. et La vallée de Nugerole. Emulation. 1881.

bourgade portant les noms de Nugerolis (IX^{me} s.), Nuerol (X^{me} s.), Nugerols (XI^{me} s.), Neuruz (XIII^{me} s.), et qui dénomment le lac de Bienne, lacus Nugerolis, laissent entendre qu'aux temps de l'Helvétie romaine existait une localité importante avec un port, à l'angle nord-ouest du bassin ¹. Rien ne vient confirmer, par contre, les affirmations, souvent suspectes, de l'historien neuchâtelois Boyve, qui prétend qu'elle fut construite ² par C. J. Vindex, propréteur de la Province séquanaise, selon les ordres de l'empereur Néron, d'où son nom de Neronica, Neronia, devenu plus tard Nuerol, Nugerol et Neureux ou Neuruz.

Le mot de Nugerol, à cause de la sombre forêt de bruyères qui devait autrefois couvrir la vallée, provient-il de Nigra vallis, comme le pense Germiquet ³. Il est plus probable qu'il dérive de Nucariolis (près des noyers) ¹. Les guerres entre l'évêque de Bâle et le comte de Neuchâtel, vers l'an 1300, entraînèrent la destruction de cette cité, dont il ne subsiste actuellement que la Blanche-Eglise, ancien sanctuaire paroissial de La Neuveville, déjà signalée dans une charte de Charles le Gros, en 884, sous le vocable de capella S. Ursicini Nugerolis et où l'on a retrouvé, en 1912, des fresques remarquables, datant du XIV^{me} siècle ⁴.

XV. AUX FRANCHES-MONTAGNES

Le district des Franches-Montagnes ne nous montre pas de traces certaines de l'occupation romaine. Nous ne pouvons faire cas des dires incontrôlables de Quiquerez ⁵ sur les découvertes de monnaies à Muriaux, aux Pommerats, à Césais et aux Sairins, qu'il ne fait que mentionner, sans aucune des précisions utiles à leur authentification. Les noms des localités, tels que Les Bois, Le Noirmont, Les Breuleux, Saignelégier, Les Pommerats, La Chaux d'Abel et autres « Chaux », indiquent des établissements, nés à une époque où la langue française était courante dans ce pays, c'est-à-dire sans doute, aux XIV^{me} et XV^{me} siècles, époque de la vraie colonisation du plateau franc-montagnard, à la suite de la lettre de franchises d'Imier de Ramstein (1386), exemptant de toute taille et impôts ceux qui iraient s'établir dans le pays pour le défricher.

Cependant nous allons voir quelques indices de la fréquentation de cette contrée, aux temps romains, en étudiant ce que nous pouvons présumer des voies romaines à travers le Jura bernois.

² Annales. I. p. 19.

⁴ Mon. hist. du Jura bernois. p. 222.

¹ Dict. hist. et biogr. suisse. Art. Nugérole.

³ J. Germiquet. Nugerole. Emulation. 1879. et La vallée de Nugerole. Emulation. 1881.

⁵ Topographie. p. 355. et Institutions de l'Ev. de Bâle. p. 450.

XVI. LES ROUTES ROMAINES DE LA RÉGION

Des deux documents routiers que nous a laissés l'antiquité latine, et encore « en copies médiévales corrompues » ¹ : Itinéraire d'Antonin (VI^{me} s.) et Carte théodosienne ou Table de Peutinger (début du III^{me} s.), aucun ne mentionne de passage à travers notre pays, pas même celui de Pierre-Pertuis, pourtant authentiquement romain par son inscription. Ceci est une preuve, à côté de bien d'autres, que les renseignements fournis par ces écrits sont incomplets et que seules les voies principales y figurent. Précisons encore que le Jura bernois n'a fourni aucune de ces bornes miliaires marquant les distances sur les routes prétoriennes, et dont on a trouvé plus de huit mille jusqu'à présent dans le monde romain.

Parmi ces grandes artères, deux entourent pour ainsi dire le Jura bernois, sans y pénétrer, allant au Rhin et aux frontières de l'empire. Par la Gaule passait la route qui traversait Vesontio (Besançon), Epomanduodurum (Mandeure) et le sud de l'Alsace, par Larga (Largitzen), Cambete (Kembs), pour aboutir à Argentoratum (Strasbourg). Par l'Helvétie, la route d'Aventicum (Avenches), allant à Augusta Rauricorum (Augst), par Petinesca (près de Bienne), Salodurum (Soleure) et le Haut-Hauenstein.

Deux de ces localités sont très proches de notre contrée. Epomanduodurum, située au début du coude que le Doubs fait au sud de Montbéliard, était, comme son nom l'indique, un oppidum gaulois que les Romains transformèrent en ville importante, puisqu'on y a découvert les ruines d'un théâtre, plus grand même que celui d'Augusta Raurica, ainsi qu'une colonne miliaire, en l'honneur de Trajan. Son nom, ou tout au moins la première syllabe, pourrait venir d'Epona qui était chez les Romains la déesse du cheval dont l'élevage fut pratiqué de toute antiquité dans cette région qui confine aux Franches-Montagnes, où une race chevaline vigoureuse devient maintenant très appréciée, sous l'appellation de cheval du Jura ².

Petinesca, au sud de Bienne, sur le Jensberg, où s'élevait peutêtre déjà un oppide celtique, était une station militaire romaine dont les fouilles de 1898-1904 mirent au jour une partie du mur d'enceinte, des édifices avec hypocauste, des débris de mosaïque et de marbre, ainsi que des tuiles portant la marque de la XXI^{me} légion ³. De nouvelles fouilles récentes (1937-39) ont surtout révélé que, sur une autre pente du mont, existait un groupe de plusieurs

³ Dict. hist. et biogr. suisse. art. Petinesca.

¹ D. Viollier. Carte archéologique du canton de Vaud. Introduction. ² Dr G. Carnat. Essais. hist. sur l'Elevage du cheval du Jura. Berne. 1934. p. 13.

temples, dans les ruines desquels gisaient toute une série d'objets votifs : monnaies, fibules, statuettes d'animaux, clochettes et petites cuillers ¹.

1. Route de Pierre-Pertuis. — Il semble bien aujourd'hui que le passage de Pierre-Pertuis était destiné à relier ces deux villes d'Epomanduodurum et de Petinesca, par une artère cependant moins importante que les viæ militares. Stæhelin 2 est de cet avis. Au XVIII^{me} siècle, Buxtorf³ pensait de même et croyait que ce chemin servait au transport des sels de Séquanie en Helvétie, ainsi que le laissait supposer l'ancien nom de la vallée de la Birse : Salisgaudia, signifiant le canton du sel. Or ce nom doit plutôt provenir de salix, soit le « pays des saules », plante encore abondante de nos jours dans la région, et sans doute bien davantage autrefois où la rivière, non endiguée, devait être très marécageuse. D'autre part, une communication plus courte et plus facile pour ce commerce de sel, venant de Salins, devait exister par Pons Ariolica (Pontarlier). Ce qui passait par Pierre-Pertuis devait être plutôt les armes et outils de fer, produits des mines et forges de la vallée de la Sorne, comme nous l'avons montré dans une précédente étude 4. Les routes romaines, surtout les secondaires, conservèrent les tracés de l'époque celtique, en les améliorant sans doute.

L'ancienne voie à ornières, dont on retrouve divers tronçons de Pierre-Pertuis à La Tanne, est vraisemblablement un fragment de l'artère de Petinesca à Epomanduodurum. Elle passait par Tramelan, où existent deux lieux-dits « Devant la ville » et « Le Couvent » 5 et traversait en biais le plateau franc-montagnard jusqu'à Montfaucon. Le nom de cette localité (Mons falconis, en 1139) est latin, comme d'autres encore dans la région. Ainsi, Les Sairains (Sorores rupes, en 1210, les Roches sœurs), Saulcy, de salices, les saules, ou de saxetum, lieu rocheux, Montfavergier (Mons fabrorum, en 1338, le mont du forgeron). Monte falconis, dans la lettre de franchise de 1386, marque la limite nord des Franches-Montagnes et probablement aussi celle des territoires alors habités. Il est remarquable que de là, vers le sud, tous les noms de lieux soient d'origine française. Nous croyons donc que jusqu'au bas moyen âge sans doute, le plateau proprement dit fut presque désert et traversé seulement par un chemin, déjà établi du temps des Romains. Cette piste allait de Neuchâtel jusqu'en Alsace, par les Rangiers. La tra-

¹ Annuaire. 1938. p. 103-105. — Jahrbuch d. Bern. Hist. Museums. XIX. p. 94-98.

² Die Schweiz in röm. Zeit. op. cit. p. 342.

³ Die Reise nach der Birsquelle. 1756.

⁴ Routes, sidérurgie, etc. Emulation. 1937. p. 53 et suiv.

⁵ Topographie. p. 131.

dition, mentionnée par divers ouvrages manuscrits ¹, la nomme la voie des Dames ou des Fées et rappelle que les comtes de Fénis-Neuchâtel la suivaient pour aller dans leurs possessions d'Ajoie, profitant de cette traversée pour chasser dans une contrée très sauvage où abondaient l'ours, le lynx, le loup et le sanglier.

De Montfaucon, la chaussée de Pierre-Pertuis devait sans nul doute aller en Ajoie par les Rangiers (Mont Repais) pour éviter les gorges du Doubs. Si nous voulons rechercher approximativement son trajet jusqu'à Mandeure, il nous faut le jalonner par quelques localités dont les noms sont évidemment d'origine gallo-romaine ou purement latine. Cependant ici, nous devons faire certaines réserves, car l'étymologie des noms de lieux, la toponomastique, est une érudition assez fragile, et se baser sur elle pour certaines positions historiques est très délicat. Le latin fut en usage dans les documents jusqu'à la fin du moyen âge et le bas-latin, toujours plus altéré, jusqu'aux XIme-XIIme siècles, dans le peuple. Des noms de lieux de cette origine peuvent être ainsi plus récents que l'époque gallo-romaine. D'après Longnon, par exemple, étymologiste récent 2, « faber, dans le latin classique désignait un charpentier; après le Bas-Empire, faber s'entendit plus spécialement de l'ouvrier travaillant le fer et son dérivé, fabrica, d'une forge ». Nombreux Faverges, en France, et La Fargue (faurica et fourca), Forgues, aussi. Le nom de Courfaivre (Curtis fabrorum), (Curfavro en 1147, Corfavre en 1148, Curtisfabri en 1160), ne doit remonter qu'au haut moyen âge. De l'époque gallo-romaine, par contre, proviennent certainement les noms « terminés en ier, iez, ey, ex, ez, ay, primitivement formés d'un nom d'homme, généralement un gentilice romain, celui du premier propriétaire, ou un cognomen ou surnom³ ». Le gentilice était un nom de famille romain avec intercalation d'un i (Quintius, Sextius) que le propriétaire prenait, quand il avait obtenu le droit de cité à Rome, et se contentait d'un cognomen, quand il était resté barbare 4.

Suivant le pied nord de Monterri, notre parcours était ainsi jalonné par Fontenais (Fonteneis en 1148, Fonteney en 1331, de Fontiniacum, domaine d'un certain Fontinius) avec ses vestiges d'une villa romaine, par Chevenez (fundum Chaviniacum, en 814, domaine d'un certain Cavinius), Grandfontaine (Granfontana en 1136) du bas-latin grandis et fontana, et enfin Fahy (Fays, en 1177, de fagus, hêtre).

¹ Topographie. p. 360.

² J. Longnon. Les noms de lieux de la France, leçons publiées par Maréchal et Mirot, archivistes. p. 552. Paris. 1920-29.

³ Jaccard. Essai de Toponymie. Lausanne. 1906.

⁴ H. d'Arbois de Jubainville. Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France. Paris. 1890.

D'autres localités, telles que Miserez (Miserez, en 1177, de fundum Miseriacum, domaine d'un certain Miserius), Charmoille (Calmillis, en 1136, du bas-latin calmis, aux champs), Cœuve (Cova, en 1136, du bas-latin cupa, la cuve), Buix (Bus, en 1136, du latin buxus, le buix qui y croit en abondance), Pleujouse (Pluiusa, en 1105, Pluviosa, en 1161, du latin pluviosa, pluvieux), Pleigne (Pleena, en 1179, de planeolum, plaine), Grandgourt (sic en 1182, du bas-latin grandis et gordum, grand gouffre ou grand creux), et enfin Montignez (Muntiniacum, en 1187, de fundum Montaniacum, domaine d'un certain Montanius) communiquaient sans doute avec la voie, continuation du chemin de la Dame, allant des Rangiers jusqu'en Alsace, vers Larga (Largitzen ou Oberlarg) rejoindre la via prætoria de Besançon au Rhin, indiquée dans les deux itinéraires antiques. Répétons cependant, et une fois pour toutes, que ces noms, à part ceux, sûrement romains, provenant d'un gentilice, pourraient être d'origine un peu plus récente, étant donnée la longue persistance du parler latin.

2. Route le long de la vallée de Delémont. — L'on pourrait être tenté de croire que nous donnons trop d'importance à ce lieu de Montfaucon. Cependant un document du moyen âge vient encore appuyer notre opinion et nous suggérer la direction d'une autre route de l'antiquité. Trouillat et Vautrey 1 citent une pièce en vieil allemand, datant de 1400 environ, traitant de l'entretien, par les habitants des villages desservis, d'un chemin allant de l'épine de Montfaucon à Montsevelier. « Item, soll ein landstrass gan von den Dornze Montfalcon jutz ger Mutzwilr; die strasse sol sin sechs klaftren breite und soll ein jegliches Dorf da zwischen gelegen die strassen in guten eren halten, als verre als donne des selben dorfs bann und zwingengat. » F. Stähelin 2 commente ainsi ce passage (nous traduisons librement) que lui a signalé le Dr K. Stehlin: « Il ne saurait être question de l'établissement d'une route de dix mètres de largeur au moyen âge ; il s'agit évidemment de la restauration d'une vieille route romaine, dont la suite pouvait être un passage sur la chaîne du Jura et se développant à travers les villages de Grindel et Wahlen, dans la vallée de la Birse, à la protection de laquelle doit avoir servi le Sturmenkopf. »

Le terme de Klafter signifie-t-il bien la toise de 1 m. 80, soit 10 m. 80 pour les six toises ? Nous ne le pensons pas, car la valeur de cette mesure variait beaucoup suivant les régions et l'époque. Il semble même qu'au moyen âge, elle était beaucoup plus faible puisque la toise de Saint-Martin, à Frinvilier, mesurait 1 m. 51 seu-

¹ Monuments. V. 1867. No 22.

² Die Schweiz in röm. Zeit. op. cit. p. 342 et suiv.

lement ¹. Mais en dépit de l'incertitude que laisse subsister l'idée d'une chaussée de 9 à 11 mètres de large (les voies impériales avaient 3—6 mètres), nous ne pouvons que nous ranger à l'opinion des savants précités. Il se peut aussi que cette chaussée n'ait atteint cette largeur exceptionnelle qu'à la suite de son mauvais entretien, les charrois se faisant toujours davantage sur les bords, pour éviter les fondrières du centre, comme les récits de voyage nous le signalent, en certains pays retardés.

Est-ce un tronçon de cette chaussée, qu'une découverte toute récente (juin 1942) vient de mettre au jour, au tournant du lieu-dit Bennabé, entre Saulcy et Glovelier. La trouvaille de cinq monnaies romaines des premier et deuxième siècles (Trajan, Hadrien, Faustine) en cet endroit par des ouvriers de l'entrepreneur B. Broggi, incita notre actuel archéologue jurassien, M. A. Gerster, à prospecter l'emplacement; ce qui lui fit découvrir, à petite distance de la route moderne, une ancienne voie intacte, large de 3 m. 70 à 4 mètres. Elle est bien romaine par son tracé rectiligne, son radier de pierres verticales ou de champ, ses traces d'ornières, son fossé d'écoulement. Comme le contour était assez mauvais, l'on peut supposer que ce numéraire est un restant des offrandes que les voyageurs, pour apaiser le dieu de la montagne, déposaient dans une niche, qui devait abriter la statue de ce dieu, comme les anciens auteurs nous le rapportent ².

Cette route, qui traversait dans toute sa longueur la vallée de Delémont, pourrait bien être celle dont Quiquerez (qui n'a pas prêté attention à ce texte, à notre connaissance) a trouvé des vestiges à la Communance, entre Delémont et Rossemaison. C'est en ce site que la découverte d'un chapiteau d'ordre corinthien 3 laisse supposer un temple païen, que nous ne mentionnerons pas autrement, vu la faiblesse des indices. « Nous avons encore vu, écrit-il 4, la voie romaine, élevée d'environ deux pieds au-dessus de ce terrain marécageux. Nous avons profité des travaux que faisait, en 1838, le propriétaire de ce lieu, pour fouiller et mesurer cette antique chaussée. Nous avons reconnu qu'elle avait une largeur de six à sept pieds (nous sommes loin des six toises du document précité), qu'elle était formée de gros cailloux, reposant sur un sol demi-tourbeux et que sur ceux-ci on avait encore amené plusieurs couches successives de galets de grosseur médiocre, comme le sous-sol en fournit en abondance et qu'un long usage avait fortement durcis et coagulés ensemble, sans vestige de chaux ou de mortier. Cette

¹ Voir A. Schenk. op. cit. Emulation. 1929. p. 63.

³ Sérasset. Abeille du Jura. II. p. 64. et Topographie. Pl.

⁴ Topographie. p. 187.

² Article du journal Le Démocrate, 1er juillet 1942, signé Dr A. Rais.

chaussée porte le nom de voie des Sarrasins ou des païens. Sa direction n'est pas facile à déterminer... »

Elle se dirigeait probablement vers Les Rondez et Vicques, où existaient les villas déjà mentionnées. Trois lieux-dits viennent encore attester ce trajet: le terrain nommé « Dos-Vie » (sous la voie), la plaine de « Bellevie » (Bella via, belle voie, et non Beleni via, route de Belenus, comme le prétend Quiquerez ¹, situés tous deux entre Courrendlin et Courroux, ainsi que le nom de « Pont-Romai » (patois de Pont romain), à l'endroit où la Scheulte passe près de Recolaine. Quiquerez a encore vu un autre reste de la chaussée, plus haut que le sol, allant de la dernière maison, de Bellevie jusqu'à Vicques.

Sur tout ce parcours, à part Vicques, il n'y a pas de localités dont le nom puisse dater de l'époque gallo-romaine. Mais à Montsevelier, la Mutswilr du document de l'an 1400, il y a près du village, les champs dits « Sur la ville » où l'on a trouvé selon notre auteur ² quelques tuiles à rebords. De Montsevelier une charrière permet de franchir la montagne, par le Fringely, pour aboutir à Grindel et à Wahlen. A l'ouest, un contrefort porte le nom de Piamont (planus mons?) où Quiquerez voit un camp romain ³.

M. Gerster, d'après ce que me rapporte M. Amweg, n'a jamais pu retrouver, malgré ses recherches, la moindre trace d'une route romaine au Fringeli. Mais nous pensons que ces vestiges routiers ne se remarquent que dans les voies qui furent abandonnées par la suite. Sur celles qui continuèrent à être fréquentées, les restes d'ornières et d'autres détails caractéristiques, ont pu disparaître, sous l'action conjuguée des intempéries et des charrois consécutifs!

3. Route évitant les cluses de la Birse. — Ce qui porte à croire que ce passage était utilisé par les Romains, comme le pense également F. Stähelin 4, c'est que les cluses de la Birse ne devaient guère être franchissables à l'époque, que par d'étroits sentiers. Ce n'est que plus tard que ces sentes durent être élargies. La vie de saint Germain, de Bobolène (VII^{me} s.), raconte que le premier abbé de Moutier-Grandval travailla de ses propres mains à élargir le chemin des gorges, conduisant de son monastère, jusque dans la vallée de Delémont.

Nous avons vu que M. Gerster a trouvé une route romaine au Vorbourg; mais que cette route passait à la hauteur de la chapelle actuelle. Il ne faut pas nous représenter ces cluses, telles qu'elles nous apparaissent aujourd'hui, avec la route bétonnée, le cours

¹ Topographie. p. 174-175.

² Topographie. p. 178. ³ Mont-Terrible. p. 209.

Die Schweiz in röm. Z. op. cit. p. 343.

d'eau endigué et la voie ferrée. En maints endroits, la montagne ne laissait qu'une fente rocheuse pour le passage de la rivière; ce sont là ces roches qu'on a taillées ou percées en diverses circonstances. F. Stähelin pense aussi qu'un chemin moins important que l'artère longitudinale de la vallée de Delémont suivait le cours de la Birse, de Pierre-Pertuis à son embouchure au Rhin; mais que l'étroit défilé d'Angenstein était évité par un arc occidental, sur le passage de la « Platte » à la pente est du Blauenberg ¹.

Nous croyons qu'au moins au début des temps romains, cette piste laissait de côté, non seulement Angenstein, mais aussi les défilés du Vorbourg, de Moutier et de Court. Quiquerez l'admet pour les gorges de Court « qui présentent, dit-il 2, une déchirure si profonde, si resserrée, si effrayante, si sujette aux avalanches de marnes et de rochers, entraînant parfois des quartiers de montagne tout entiers 3, qu'on a dû hésiter longtemps avant d'y faire passer un chemin ». Selon lui, la route de Pierre-Pertuis commençait, vers Pontenet, à gravir le flanc du Moron, passait la montagne à Champoz, redescendait à Petit-Champoz et à Perrefitte, dans le val de Moutier. Ce trajet porte le nom de chemin des Romains ou des mulets. Au Petit-Champoz, il y a un lieu-dit « le Couvent » avec vestiges de constructions « en pierres appareillées et dans le style romain » 4. Plus près de Perrefitte, avant le pont dit des « Huns » (nom caractéristique) le chemin, large de six pieds, porte des ornières profondes, creusées dans le roc. Champoz (Champo, en 1365, de campus, camp) et Perrefitte (Pierefite, en 1295, de petra ficta, pierre fichée 5) sont aussi des noms d'origine latine. Tous ces indices réunis sont suffisants, semble-t-il, pour faire admettre la réalité de ce tracé antique.

Le passage par les gorges de Moutier existait au VIII^{me} siècle, nous venons de le dire, et d'après Quiquerez, aussi du temps des Romains; nous ajouterons peut-être à l'époque celtique, car au début de novembre 1862, des ouvriers, travaillant à la route, ont découvert un tronçon de voie à ornières, de 1 m. 20 de large ⁶.

Une piste qui permettait de rejoindre assez facilement le val de Laufon, en évitant les défilés de la Birse, pouvait passer par Crémines (Créminne, en 1461, pas de formes plus anciennes, de

¹ Op. cit. mêmes pages. ² Topographie. p. 162.

³ Le grand éboulement qui, en 1937, détruisit la route et la voie ferrée, et celui de 1938, qui obstrua la nouvelle route, à peine construite, justifient ce point de vue de Quiquerez et démontre, une fois de plus, ses excellentes facultés d'observation et sa parfaite connaissance de notre pays.

⁴ Mont-Terrible. p. 233.

⁵ Ficta doit être là, non pas le participe passé de fingere, sculpter, mais une forme basse de figere, ficher, nous apprend Longnon, op. cit.

⁶ Topographie. p. 171.

Crosu mina, creux des mines 1), Envelier (in villare, à la villa, en latin de la basse époque), Vermes, Mervelier, Montsevelier, noms d'origine germano-bas-latine, comme nous le verrons en traitant de



Statuette du dieu MARS, trouvée près de Delémont, nous dit une copie du Musée national, à Zurich Nous n'avons pu trouver aucun autre renseignement sur cette trouvaille

la période des Invasions. A Elay (Seehof), une colline est dite « Kloster » (couvent) avec des restants de murailles et des parcelles de poteries romaines ².

¹ La dénomination de cramena, grands froids, d'après Jaccard, n'est pas probable, écrit de De Roche Ch. Les noms de lieux de la vallée de Moutier-Grandval... Halle. 1906.

² Topographie. p. 165.

- 4. De Petinesca à Pierre-Pertuis. La voie devait éviter le Taubenloch, en passant par le flanc de la trouée. Il existe, audessous d'Evilard, un vieux chemin pavé, le « Steinmätteli ». Dans la grotte de la « Römerquelle », on a trouvé trois cents monnaies romaines, de César à Valentinien. D'autres trouvailles encore témoignent que Bienne avait un établissement à cette époque ¹. A Frinvilier, où débouchait vraisemblablement le chemin, se trouvaient la niche et l'inscription votive au dieu Mars, dont nous avons déjà parlé.
- 5. Autres voies supposées le long des bords du lac de Bienne, la montagne de Diesse, le Pichoux, etc. Les vues de Quiquerez sur les autres voies romaines qu'il trace dans notre pays, demanderaient aussi à être contrôlées. L'artère qui suit la rive ouest du lac de Neuchâtel porte, de toute antiquité, le nom d'Etra ou vy d'Etraz, expression qui est une corruption des mots latins via strata lapide, servant à désigner les routes romaines, composées de couches différentes de pierres ou stratifiées.

De ce terme d'Etraz viennent aussi estrée (ancien français), estrade (en provençal), estrada (en espagnol), strata (en italien), strasse (en allemand) et street (en anglais) ². Récemment a paru une grande et belle Carte archéologique du canton de Fribourg³, où se trouve marqué, en lignes rouges, le réseau des voies romaines de ce territoire. L'auteur se base uniquement sur ce mot d'Etraz — que nous ne retrouvons pas dans le Jura bernois — mais dont les nombreux emplacements en pays fribourgeois ont été soigneusement repérés dans deux études ⁴ de M. Aebischer, professeur de philologie romane, à Lausanne, qui s'appuie aussi sur les opinions suivantes. Viollier ⁵ écrit « si tous les chemins connus sous le nom d'Etraz ne sont pas romains, tout au moins la plupart doivent remonter jusqu'à cette époque ». Pour Longnon⁶, ils «sont l'indice certain du passage des voies antiques». Et Aebischer d'ajouter : « strata a commencé à être employé dès le milieu du 3^{me} siècle dans le sens de « voie pavée » et... ce mot disparut très tôt en ancien français. — Nulle part encore la preuve n'a été faite que strata ait désigné une route non romaine ; tout prouve, au contraire, qu'on peut très bien considérer ce mot comme témoin du passage d'une voie antique aux abords immédiats de l'endroit où il s'est figé comme nom de lieu-dit ».

La via strata, au nord du lac de Neuchâtel, devait se prolonger

La via strata, au nord du lac de Neuchâtel, devait se prolonger sur Bienne par Nugerol, dont nous avons vu les vestiges, par Gléresse (Liéresse, en 1128, du latin glarea, gravier), Vigneules (allemand Vingels, du latin vineolas, petites vignes). Un tronçon de route romaine a été mis au jour, près de Douanne, en 1934 7.

² Longnon. op. cit. p. 117.

³ N. Peissard. Carte arch. du canton de Fribourg. 1941.

⁶ Longnon. op. cit. p. 118.

¹ Dict. hist. et biogr. suisse. art. Bienne.

⁴ P. Aebischer. Notes sur les routes romaines du canton de Fribourg. Rev. hist. suisse. 1930. — Précisions sur le tracé de quelques routes... etc. Rev. hist. suisse. 1939.

⁵ Viollier. Carte arch. du canton de Vaud. p. 384.

⁷ La coupure de journal qui nous servait de référence a été perdue.

Les trouvailles romaines à Saint-Imier et au château d'Erguël, que nous avons relatées plus haut, semblent démontrer que l'Erguël était au moins parcouru à cette époque. D'autre part le nom de Sombeval (Summa vallis, en 866, sommet de la vallée) paraît indiquer qu'on considérait alors cette localité, pourtant à peine à l'ouest de Pierre-Pertuis, comme l'extrémité peuplée de la vallée de la Suze, et que plus tard, à la période des Invasions, cette désignation passa à Sonvilier (Sonvelier, en 1314, soit le village du sommet), velier étant une terminaison utilisée après l'arrivée des Barbares.

Sur un autre chemin qui devait aller de Nugerol à Soleure, par la montagne de Diesse, nous avons quelques indications étymologiques, ainsi qu'un vestige plus certain, celui de la découverte d'une villa romaine, en 1907, au Ruz du Plane 1, près de Lignières (du latin linarias, champ de lin), où l'on trouve encore un tronçon, dit « chemin des mulets ». Près de Nods, un lieu-dit « Ville » ; près de Romont, un bout de route pavée portant le nom de « Galenweg » (Redemont, en 1311. rotundum montem, mont rond) et le village de Plagne (de planeolum, plaine).

La voie du Pichoux était-elle fréquentée ? Quiquerez a observé les vestiges d'un chemin à ornières, avant d'entrer dans les gorges ² ; le lieu-dit « Devant la ville », près de Châtelat ; Les Genevez (de juniperatum, lieu où doivent abonder les genévriers) ; Fornet (Fornaz, en 1181, du latin furnile, four) ; enfin les noms des villages de Saules (de salices, saules) et de Soulce (Sulza, en 1198, de salsus, salé ³).

Notre ancien archéologue mentionne ⁴ encore deux tronçons de routes anciennes ; l'un pavé, à Montavon, l'autre à ornières, large de neuf pieds et dit « le Creux des Sarrasins », au-dessus de Develier, connu aussi de l'abbé Sérasset. Etaient-ce des chemins reliant la vallée de Delémont à cette voie dite « des Fées » qui allaient à la grande route militaire, passant à Larga (Alsace)?

Pour terminer cette revue des vestiges romains dans le Jura bernois, nous aurions encore à parler des nombreux castella et camps que Quiquerez prétend y avoir remarqué. Ces découvertes sont parmi les plus contestables de son œuvre. M. Gerster nous écrit que « nous n'avons trouvé à ce jour dans le Jura bernois aucun travail militaire romain ». C'est là une opinion fondée sur l'absence totale

² Topographie. p. 154.

⁴ Topographie. p. 190 et 204.

¹ Dict. hist. et biogr. suisse. art. Ligières.

³ Contrairement à l'opinion de Jaccard (Toponymie), nous pensons que le nom de Fornet ne signifie pas un endroit chaud, ensoleillé, mais bien un fourneau à fondre le minerai de fer qui existe dans la région. (Voir Routes, sidérurgie, etc. Emulation. 1937.) Quant à Soulce, y eut-il une source minérale salée, car la forme est analogue à Sulzbrunnen?

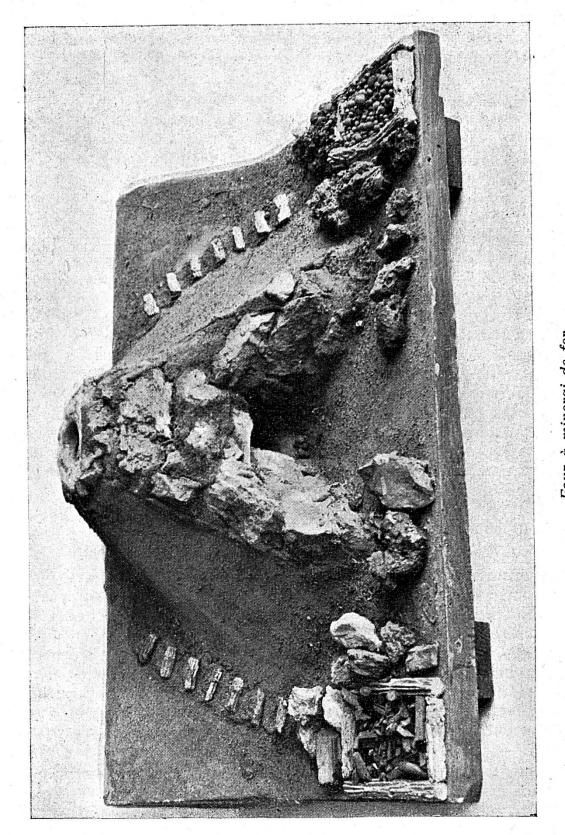
de débris authentiques. Nous pensons néanmoins que diverses déductions faites sur ce que nous offrent les pays voisins et d'autres indices, peuvent nous incliner à supposer quelques postes de défense en notre pays, à l'époque des Invasions. Mais cet exposé nous paraît mieux à sa place dans notre prochain Essai qui traitera des temps barbares, âge encore plus obscur chez nous peut-être que ceux qui l'ont précédé.

XVII. CONCLUSIONS

En conséquence de ses recherches, Quiquerez 1 nous dit en substance que « cette contrée jurassienne, réputée déserte aux temps celtiques et à peine habitée à l'époque romaine, était au contraire un pays aussi peuplé que le centre de l'Helvétie et de la Séquanie... Il devait y avoir quelques bourgs comme celui de Vicques, mais les maisons de campagne, les villas, étaient fort nombreuses et occupaient en général les mêmes emplacements que nos villes et nos villages actuels... Elles se trouvaient en plus grand nombre dans le centre du pays que dans les parties plus froides et plus élevées, Moutier, Court, Saint-Imier, Franches-Montagnes... On a pu s'apercevoir par les descriptions qu'on ne rencontrait ordinairement que les traces d'une seule villa par localité... le fait tout matériel indique d'une manière précise que les terres appartenaient à un petit nombre de grands propriétaires, habitant leurs domaines ou y possédant une habitation, une maison de maître, construite en pierres, tandis que les esclaves, les colons ou fermiers n'occupaient que des maisons en bois ou en clayonnages de glaise ou de chaux, couvertes de chaume ou de bardeaux, qui n'ont en effet laissé aucune trace... Les Romains avaient attaché une grande importance à la défense de cette partie du Jura, puisqu'on y trouve une telle multitude de leurs établissements militaires. »

Le résultat de notre enquête nous permet de souscrire, à part certains termes enflés que nous avons mis en italiques, à cette opinion d'un homme, versé comme pas un dans les questions archéologiques. On sait la notoriété qu'il avait acquise, au milieu du siècle dernier, dans les cercles suisses et étrangers, couronnée par un doctorat d'honneur de l'université de Berne. Ses incertitudes et ses exagérations ne sont rien en comparaison de l'œuvre énorme qu'il accomplit rien que dans ce domaine de prédilection où l'on ne relève aucune des quelques fausses notes qu'on lui reproche par ailleurs. Ce sont ses contrefaçons médiévales qui lui ont valu surtout la réputation d'un historien imprécis et chimérique, dont il faut se méfier. Et cependant en fait de précision, les mesures qu'il a pu prendre à la villa de Vicques ont été reconnues justes et les

¹ Topographie. pl. p. 384-385, passim.



Modèle de la collection Quiquerez, au musée hist. de Berne. — Hauteur : 3,2 m. — Largeur : 9,5 m. Cette illustration se rapporte davantage à notre précédent essai : Routes, sidérurgie, etc. — Emulation 1937 Maquette d'un des fourneaux primitifs, découverts dans le Jura bernois, par Quiquerez Four à minerai de fer

plans qu'il a publiés dans ses ouvrages comportent un certain nombre de mensurations qu'il apparaît audacieux de nier, sans les avoir contrôlées, bien qu'il y ait fait certaines adjonctions, mirages sans doute de son enthousiasme historique et patriotique.

Comme épilogue de ces pages ne nous apparaît-il pas, ainsi qu'à lui, le savant si discuté, que notre petit territoire jurassien (qu'on serait tenté de considérer parce que région montagneuse et déshéritée comme déserte à l'époque romaine) fut au contraire parcouru et habité par les maîtres du monde antique et leurs sujets celtes. Qu'il y eût quelques vraies bourgades, comme le pense Quiquerez, rien ne le confirme. L'absence, dans nos ruines romaines, de tuiles et d'inscriptions légionnaires, comme on en a trouvées dans les villes de Vindonissa, de Raurica et d'Argentoratum, par exemple, en est une preuve de plus. Même Vicques, malgré son nom de Vicus qui peut dater du haut moyen âge, ne nous apparaît que comme une de ces grandes propriétés foncières que les Latins nommaient « fundi », de « fundus », le bien-fonds, la ferme, selon Térence, Cicéron, Horace. Mais de ces fundi, avec leur villa à péristyle, leur hypocauste, leurs bains et leurs jardins, résidence du patron (patronus, noble gaulois ou romain), et construction de pierre entourée de hangars et de chaumières, pour les travailleurs libres, les affranchis et les esclaves, il y en eut un certain nombre, occupant et exploitant tout au moins nos vallées du nord et du sud. Le chiffre de soixante, articulé par Quiquerez, d'après des ruines ou de simples indices, paraît exagéré; et pourtant on pourrait l'admettre, en se référant à un auteur qui nous dit que « même lorsque le nom (de localité) qui se trouve à l'origine du nom moderne, accuse l'époque mérovingienne ou carolingienne, il s'agit le plus souvent d'un ancien fundus romain passé tel quel entre les mains de nouveaux maîtres » 1.

Nous n'irons pas néanmoins jusqu'à croire que tous nos villages en « court » ou « velier » avec l'adjonction du nom de leur occupant barbare, existaient déjà, sous forme de domaines ruraux, à l'époque romaine. Cette tendance des derniers historiens de vieillir le passé des vestiges antiques, nous l'avons déjà montrée, à propos de nos chemins qu'ils considèrent comme tracés par les Celtes, déjà bien antérieurement à la conquête latine ². Nous la signalons encore, parce qu'elle nous apparaît semblable à la méthode de Quiquerez qui souvent tire des conclusions dépassant le résultat de ses trouvailles.

Pour nous, nous appuyant uniquement sur les faits certains, nous affirmerons que dans la contrée centrale de la chaîne du Jura, sur cette terre aux confins de la Rauracie, de la Séquanie et de

¹ Grenier. op. cit. II. p. 916.

² Routes, sidérurgie, etc. Emulation. 1937.

l'Helvétie qui est maintenant le Jura bernois, les Romains établirent quelques voies de communication, au travers de ses vallées et de ses monts, fondèrent plusieurs établissements ruraux sur les sols les plus propices. Et nécessairement aussi s'instaura dans ce pays leur grande civilisation avec son strict régime administratif et légal, ses mœurs raffinées pour les maîtres, le travail fructueux et la paix pour l'ancienne population, demeurée libre, mais encore l'horrible tare de l'esclavage avec son impitoyable sujétion des captifs de guerre. Les envahisseurs germains ne trouvèrent point là une terre vierge, et leur colonisation s'y établit sur les ruines d'une culture supérieure.

Osons imaginer, en finale, ces quelques lignes de pure fantaisie!

Lettre de Publius Lucius Rauracus à Marcus Severus Maro

Ave! Les dieux te sont propices, cher ami, qui t'ont protégé durant ton long voyage de Numidie jusqu'à notre fleuve Rhin. Mais voilà qu'à peine parvenu à Raurica, tu dois repartir pour Aventicum. C'est là le sort instable des courriers de l'empereur.

Je suis à Argentoratum, en compagnie de César qui m'ordonne de te transmettre le précieux dépôt accompagnant cette missive. Aies-en le plus grand soin, jusqu'au moment où tu le remettras dans les propres mains du duumvir de la Colonie des Helvètes.

Mais voici que je te demande un autre service encore, celui de porter à mes parents mon salut filial, accompagné d'une lettre aussi. Pour cette seconde mission, ne prends pas la voie militaire par Salodurum. Suis la route du cours de la Birse et après avoir passé les premières croupes du Mont Jura, tu arriveras dans le domaine de mon père, à l'orée d'une large vallée où l'on exploite le minerai de fer. Tu y seras reçu comme si tu étais moi, pour passer la nuit sous le toit de mes ancêtres et manger à la table des miens.

Trois années déjà se sont enfuies depuis que j'y passai des jours heureux. O mon pays de montagne, te reverrai-je bientôt! Quand respirerai-je de nouveau l'âpre senteur de tes sombres forêts de sapins? Quand pourrai-je encore chasser l'ours et le lynx dans tes noirs défilés de roches abruptes ou courir le lièvre et le chevreuil sur tes plateaux ensoleillés?

Cher ami, les fumées des forges et les feux de fer en fusion, regarde-les bien pour moi! Jouis à ma place de cette nature âpre et sauvage et rappelle à mes proches mon souvenir. Mais sans t'attarder, tu devras ensuite franchir d'autres montagnes, passer d'autres cluses pour arriver à Petra pertusa, la roche percée qui t'ouvrira le chemin des lacs et de la plaine. Vale!